



Rapport de recherche

Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso :

un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)

Par Moussa BOUGMA



Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso :

un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006)

Rapport de recherche

réalisé par

Moussa BOUGMA
démographe à l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie (INSD)
du Burkina Faso

Sous la direction de :

Jean-François KOBIANE, Ph.D en démographie, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Richard MARCOUX, Ph.D en démographie, professeur titulaire, Université Laval, et directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), Québec, Canada

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, janvier 2010

Éléments de référence à utiliser pour citer ce document :

BOUGMA, Moussa (2010), « Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996 et 2006) », Rapport de recherche de l'ODSEF, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Québec, 61 p.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	v
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	3
1.1 Contexte	3
1.1.1 Dispositions juridiques en matière de langue au Burkina Faso	3
1.1.2 Organisation et évolution du système éducatif burkinabè	4
1.1.2.1 Organisation du système éducatif burkinabè.....	4
1.1.2.2 Évolution du système éducatif burkinabè	7
1.1.3 Évolution des indicateurs de scolarisation et d’alphabétisation.....	10
1.2 Aspects méthodologiques	11
1.2.1 Sources de données.....	11
1.2.2 Variables d’étude	12
1.2.3 Indicateurs	15
CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DES LANGUES NATIONALES	17
2.1 Langues parlées	17
2.1.1 Aperçu général des langues couramment parlées	17
2.1.2 Évolution spatiale des langues nationales.....	19
2.1.3 Évolution des langues nationales par groupes d’âge	27
2.2 Alphabétisation dans les langues nationales.....	30
2.2.1 Évolution spatiale de l’alphabétisation dans les langues nationales	30
2.2.2 Évolution de l’alphabétisation dans les langues nationales par groupes d’âge	34

CHAPITRE 3 : DYNAMIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	35
3.1 Place du français	35
3.1.1 Évolution spatiale du français comme principale langue couramment parlée	35
3.1.2 Évolution du français par groupes d'âge	37
3.2 Population francophone.....	39
3.2.1 Évolution spatiale des francophones	40
3.2.2 Évolution des francophones par sexe et groupes d'âge.....	43
3.3 Qualité des apprentissages en français : une mesure indirecte	44
CONCLUSION	47
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	50
ANNEXES	52

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 : Valeurs des non réponses des variables d'étude selon les trois sources de données (RGP-1985, RGPH-1996 et RGPH-2006).....	15
TABLEAU 2.1 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes âgées de 10 ans et plus par langue couramment parlée de 1985 à 2006	18
TABLEAU 2.2 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon le lieu de résidence de 1985 à 2006	25-27
TABLEAU 2.3 : Dynamique des cinq premières langues nationales et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon les groupes d'âge de 1985 à 2006	28
TABLEAU 2.4 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs dans la ville de Ouagadougou selon les groupes d'âge de 1985 à 2006	30
TABLEAU 2.5 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes alphabétisées dans les langues nationales selon le lieu de résidence de 1985 à 2006	33
TABLEAU 2.6 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes alphabétisées dans les langues nationales selon les groupes d'âge de 1985 à 2006	34
TABLEAU 3.1 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon le milieu de résidence de 1985 à 2006	36
TABLEAU 3.2 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon les groupes d'âge de 1985 à 2006	38
TABLEAU 3.3 : Évolution de la proportion (%) des différentes catégories de francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006	42
TABLEAU 3.4 : Évolution de la proportion (%) des différentes catégories de francophones selon les groupes d'âge et le sexe de 1985 à 2006	44
TABLEAU 1A : Questions relatives à la langue parlée dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)	52

TABLEAU 1B : Questions relatives à l’alphabétisation dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)	53
TABLEAU 1C : Questions relatives à la fréquentation scolaire et au niveau d’instruction dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006).....	54
TABLEAU 1D : Questions relatives aux autres variables d’étude dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)	55
TABLEAU 1E : Regroupement des 30 provinces de 1985 selon les 13 régions administratives	56
TABLEAU 3A : Évolution du nombre des différentes catégories de francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006	57
TABLEAU 3B : Évolution du nombre et de la proportion (%) des francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006	58
TABLEAU 3C : Évolution du nombre des différentes catégories de francophones selon les groupes d’âge et le sexe de 1985 à 2006	59
TABLEAU 3D : Évolution du nombre et de la proportion (%) des francophones selon les groupes d’âge et le sexe de 1985 à 2006	60
TABLEAU 3E : Proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du nombre d’années d’étude selon les groupes d’âge au recensement de 1985	61

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 3.1 : Évolution de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon le milieu de résidence de 1985 à 2006	37
GRAPHIQUE 3.2 : Évolution de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon les groupes d'âge de 1985 à 2006	38
GRAPHIQUE 3.3 : Évolution de la proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du niveau d'études au recensement de 1985	45
GRAPHIQUE 3.4 : Évolution de la proportion (%) des personnes alphabétisées en français chez les plus jeunes (10-24 ans) et les plus vieux (55 ans et plus) en fonction du niveau d'études au recensement de 1985	46

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CE	: Cours Élémentaires
CEBNF	: Centres d'Éducation de Base Non Formels
CEP	: Certificat d'Étude Primaire
CER	: Centres d'Éducation Ruraux
CM	: Cours Moyens
CNR	: Conseil National de la Révolution
CP	: Cours Préparatoires
CPM	: Commissions du Peuple chargées des secteurs Ministériels
ENF	: L'Éducation Non Formelle
INS	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISSP	: Institut Supérieur des Sciences de la Population
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MESSRS	: Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
ODSEF	: Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PACA	: Programme Accroissement des Capacités d'Accueil
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base
PEPP	: Projet de développement de l'Enseignement Post Primaire
RGP	: Recensement Général de la Population
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

INTRODUCTION

La langue parlée (ou écrite) est un moyen de communication et d'échanges. Le fait de parler une langue identique facilite la communication, le rapprochement entre individus, entre groupes de personnes, entre communautés, entre nations, etc. À ce titre, on peut citer l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui regroupe les pays d'expression française. En outre, la connaissance des langues véhiculaires d'un pays ou d'une zone géographique donnée offre des possibilités aux autorités et aux acteurs du développement de décider dans quelles langues diffuser les informations dans la presse, à la radio et à la télévision pour atteindre le plus large public possible.

La langue parlée (ou écrite) constitue également un moyen d'affirmation de son identité, notamment culturelle. Elle a été l'un des premiers éléments de domination du colonisateur à travers l'éducation et la scolarisation. Beaucoup de peuples dominés ont fini par perdre leurs propres langues au profit de celle de l'envahisseur, rendant ainsi leurs langues « mortes ».

Au Burkina Faso, on compte une soixantaine de langues nationales pour une population dénombrée à 14 017 262 au dernier Recensement général de la population et de l'habitation réalisé par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie en décembre 2006. Selon Nikiéma (1996), la quasi-totalité de ces langues appartiennent à la famille des langues nigéro-congolaises à quelques exceptions près, telles que le songhaï et le maranse qui appartiennent à la famille des langues nilo-sahariennes, ou encore la tamachèque et le haoussa qui appartiennent à la famille des langues chamito-sémitiques. Parmi les langues de la famille nigéro-congolaise, les langues gur (mooré, goulmancéma, sénoufo, etc.) sont les plus représentées (plus de 60 %), suivies par les langues mandées (dioula, bissa, etc.) qui représentent environ 20 % de ces langues, et enfin par une langue de la famille ouest-atlantique, le fulfuldé.

Néanmoins, à l'instar des anciennes colonies de la France, le Burkina a maintenu le français comme langue officielle. Le gouvernement, le parlement, la justice et l'administration fonctionnent, d'une manière générale, sur la base exclusive du français, en dépit de quelques expériences d'introduction de langues nationales dans l'enseignement (formel et informel) et l'existence d'autres langues étrangères, notamment l'anglais et l'arabe que l'on retrouve dans le système éducatif burkinabè. La question fondamentale qui se pose le plus souvent est de savoir

si le français, qui est la langue de travail de l'État, est dans ce contexte de multilinguisme accessible au plus grand nombre de personnes. Autrement dit, comment évolue la langue française parmi la gamme de langues existantes au sein de la population burkinabè? La présente étude se propose de donner des éléments de réponse à partir des recensements généraux de la population.

En fait, l'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure connaissance des langues d'usage au Burkina Faso et de la place qu'occupe la langue française parmi cette gamme de langues (aussi bien locales qu'étrangères) à partir de données exhaustives (les recensements généraux de la population).

De façon spécifique, l'étude vise à dégager la dynamique :

- des langues locales au Burkina Faso et en rapport avec l'évolution du français;
- de l'alphabétisation dans les langues nationales;
- du poids du français dans les langues couramment parlées au Burkina Faso;
- de la population burkinabè dite francophone;
- et de la qualité des apprentissages en français sur la base de l'autoévaluation faite par les populations elles-mêmes.

L'étude s'articulera autour de trois chapitres. Le premier chapitre présentera le contexte et les éléments de méthodologie. Dans le deuxième chapitre, un aperçu général sur les langues parlées au Burkina Faso sera présenté. Viendront ensuite la dynamique des cinq premières langues nationales les plus couramment parlées (dont le français) et l'alphabétisation dans les langues nationales. Quant au troisième chapitre, il y sera essentiellement question de la place du français en tant que langue couramment parlée, de la population francophone et de la qualité des apprentissages de la langue française.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1.1 Contexte

1.1.1 Dispositions juridiques en matière de langue au Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays authentiquement multilingue dans lequel coexistent des langues dites « nationales » et « étrangères ». Selon l'article 35 de la constitution du 27 janvier 1997, « la langue officielle est le français ». Cette langue a d'abord été introduite dans le pays par les missionnaires à partir des années 1885. Par la suite, elle est devenue la langue officielle de la colonie voltaïque lors de la création du territoire de Haute Volta, le 10 mars 1910, et plus tard celle de l'État indépendant le 5 août 1960. Toutes les constitutions qui se sont succédé au fil du temps ont réaffirmé le français comme langue officielle du pays. Ainsi, le français est la principale langue des institutions, des instances administratives, politiques et juridiques, des services publics, des textes et des communiqués de l'État, de la presse écrite et des écrivains. Il s'agit de la seule langue à l'écrit pour les lois, l'administration, les tribunaux et la promotion sociale. Cela a comme conséquence que la justice est rendue en français même si le justiciable ne comprend pas cette langue, et que tout le monde fait des efforts pour acquérir des connaissances, voire des diplômes en français, afin de maximiser ses chances d'obtention d'un emploi dans la fonction publique ou même dans le secteur privé.

Parallèlement, la constitution du 27 janvier 1997 affirme dans son article 35 que « la loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales ». Mais jusqu'à nos jours, cette loi n'a jamais été édictée, si bien qu'il n'existe pas une liste officielle de l'ensemble des langues nationales du Burkina Faso. Néanmoins, elles seraient au nombre de soixante selon Nikiéma (1996) et Sanogo (2002). Parmi cette gamme de langues locales, le mooré, le fulfudé (ou peul) et le dioula sont vues comme en étant les principales. Ces trois langues ont été choisies en 1974 car elles sont considérées par l'État comme des langues véhiculaires dans le pays¹. C'est dans ces langues d'ailleurs que sont traduits en priorité les documents officiels lorsque l'on a le souci de les mettre à la disposition de la grande masse des non francophones.

¹ Langues du Burkina Faso, *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_du_Burkina_Faso (27 août 2009).

Les autres langues nationales sont souvent exclues des grandes tribunes en évoquant leur expansion géographique faible.

Quant aux langues étrangères (hormis le français), elles se composent des langues des groupes ethniques africains qui sont installés au Burkina Faso (ashanti, djerma, haoussa, yoruba, wolof, etc.) et des langues non africaines telles que l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le russe. Pour le moment, il n'existe pas de dispositions juridiques conférant un statut à chaque langue étrangère, mais on retrouve certaines d'entre elles dans le système éducatif burkinabè, notamment l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe et le russe. L'anglais est, par exemple, une langue obligatoire dans le système d'enseignement secondaire et, dans les grandes villes telles que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, certaines écoles pour privilégiés n'hésitent pas à l'introduire dès la maternelle. De même, l'arabe est enseigné depuis la période précoloniale et l'on compte un très grand nombre de diplômés dans cette langue, ceux-ci étant formés dans le système éducatif burkinabè avec une poursuite des études à l'étranger, en l'occurrence dans les universités arabophones.

1.1.2 Organisation et évolution du système éducatif burkinabè

1.1.2.1 Organisation du système éducatif burkinabè

L'article 2 de la Loi d'orientation de l'éducation (Loi N° 013-2007/AN du 30 juillet 2007) promulguée le 5 septembre 2007 définit l'éducation comme « l'ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales, en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel ». À l'article 16, la structuration de l'éducation est détaillée comme suit : l'éducation formelle, l'éducation non formelle, l'éducation informelle et l'éducation spécialisée. Au Burkina Faso, trois départements ministériels assurent la gestion du système éducatif : le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) pour ce qui est de la petite enfance, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) pour ce qui est du primaire et de l'éducation non formelle, le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) pour ce qui est du secondaire et du supérieur.

a) Éducation formelle

L'éducation formelle (ou encore système formel) comprend l'éducation de base formelle, l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle.

L'éducation de base formelle comprend l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire. L'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire constituent « l'enseignement de base obligatoire ».

L'éducation préscolaire, d'une durée de trois ans, est destinée aux enfants de trois à cinq ans. Plusieurs types de structures composent cet ordre enseignement, qu'elles soient publiques (garderies populaires), privées (écoles maternelles privées) ou encore relevant du non formel (haltes-garderies, Bisongo, 3E et institutions saisonnières).

L'enseignement primaire comporte trois sous-cycles d'une durée de deux ans chacun : cours préparatoire (CP1 et CP2), cours élémentaire (CE1 et CE2) et cours moyen (CM1 et CM2). Si on se réfère à la tranche d'âge de la scolarisation obligatoire et à la durée du cycle primaire, la classe d'âge officielle pour ce cycle est de 6 à 11 ans. Mais cet aspect de la nouvelle loi n'est pas encore opérationnel et l'ancienne tranche d'âge – de 7 à 12 ans – est toujours en vigueur. L'enseignement primaire est délivré au sein de structures publiques et privées, ces dernières pouvant être laïques ou confessionnelles.

L'enseignement secondaire est composé du secondaire général et du secondaire technique et professionnel. L'enseignement secondaire général, d'une durée de sept ans, est divisé en deux sous-cycles : le premier cycle dure quatre ans et la classe d'âge officielle est de 13 à 16 ans, tandis que le second cycle dure trois ans, la classe d'âge officielle de fréquentation étant de 17 à 19 ans. L'enseignement secondaire technique et professionnel compte trois sous-cycles dont un cycle court, un cycle moyen et un cycle long qui durent respectivement quatre, trois et deux ans.

L'enseignement supérieur est délivré principalement dans les universités publiques ainsi que dans des structures privées. L'âge théorique d'accès à ce niveau d'enseignement est de vingt ans.

Enfin, la formation technique et professionnelle vise « l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques pour l'exercice d'un métier ou l'amélioration de la productivité du travailleur ». Elle est dispensée dans les écoles ou les centres spécialisés publics et privés, les centres de formation professionnelle, les établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel publics et privés, les établissements d'enseignement supérieur techniques et professionnels.

b) Éducation dite non formelle

L'éducation non formelle vise à : (i) contribuer à l'éradication de l'analphabétisme par la maîtrise des connaissances instrumentales; (ii) donner une formation orientée vers le développement local dans les différents domaines d'activités des apprenants; (iii) élever le capital de savoir, de savoir-faire et de savoir-être en créant un environnement lettré favorable aux innovations et aux réformes porteuses de progrès; (iv) promouvoir l'utilisation des langues nationales dans les activités communautaires, les instances et les cadres d'appui au développement économique et social; (v) susciter la demande éducative en faveur de l'encadrement de la petite enfance, la scolarisation primaire et l'éducation spécialisée.

c) Éducation dite informelle

La Loi d'orientation de l'éducation définit l'éducation informelle comme « toute forme d'éducation non structurée concourant à la formation de l'individu et à son insertion sociale ». L'éducation informelle fait donc référence aux canaux traditionnels de socialisation, tels que la famille, les communautés traditionnelles et religieuses, les organisations politiques, les groupes sociaux, les médias de masse et les autres moyens de communication, les mouvements associatifs, les scènes de la vie et le spectacle de la rue.

d) Éducation spécialisée

L'éducation spécialisée est « l'ensemble des activités d'éducation et de formation destinées à des personnes atteintes d'un handicap physique, sensoriel ou mental ou ayant des difficultés d'adaptation personnelle et d'intégration sociale, afin de faciliter leur adaptation et leur insertion sociales ». L'éducation spécialisée est assurée par des structures publiques ou privées reconnues par l'État dans les milieux institutionnels ou non institutionnels.

1.1.2.2 Évolution du système éducatif burkinabè

Depuis l'accession du Burkina Faso à l'indépendance en 1960, le système éducatif a connu des réformes ou tentatives de réforme et des innovations en vue d'une meilleure cohérence entre le contenu de l'école et ses finalités. Parmi ces réformes, on peut citer : la réforme des programmes scolaires de 1962; la ruralisation de l'école à partir de 1967; l'introduction des langues nationales entre 1979 et 1984; l'école révolutionnaire de 1984 et la nouvelle réforme entamée en 2007. En termes d'innovations, on peut évoquer les classes à double flux, les classes multigrades et les écoles communautaires qui renvoient aux écoles satellites et aux écoles bilingues.

a) Réformes

- La réforme des programmes scolaires de 1962 : dans le souci d'adapter le contenu de l'école aux réalités historiques, géographiques et culturelles du pays, les autorités entreprirent un travail de révision des programmes scolaires. Le document final de cette réforme fut jugé insuffisant par les autorités parce que trop superficiel (Yaro, 1994).
- La « ruralisation » de l'école à partir de 1967 : l'objectif visé était de scolariser les jeunes ruraux âgés de moins de vingt ans, en accordant une place importante au travail manuel et agricole. L'objectif quantitatif fixé était de tripler le taux de scolarisation des 12-15 ans et d'accroître la productivité agricole par l'apport de connaissances et techniques culturelles nouvelles aux élèves. Pendant la durée d'un cycle de trois ans, l'école devait former des agriculteurs instruits dans des Centres d'Éducation Ruraux (CER). L'évaluation de l'école rurale en 1970 arriva à la conclusion que seulement 19 % des jeunes avaient été touchés sur les 136 400 prévus, ce qui entraîna l'arrêt de la réforme (Burkina Faso, 1994, Yaro, 1994).
- L'introduction des langues nationales (1979-1984) : se basant sur l'optique de développement communautaire exprimée par le Président de la République en 1974, un projet de réforme fut élaboré par le Service de la Planification de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale ayant pour objectifs la démocratisation du savoir pour une éducation de masse avec coexistence de la scolarisation et de l'alphabétisation, et la liaison entre l'acte d'apprendre et celui de produire en vue de minimiser les coûts de l'éducation. Dans sa structuration, cette réforme se différenciait de l'école existante :

éducation préscolaire (de 3 à 6 ans), cycle d'enseignement de base de huit ans à caractère terminal, cycle d'enseignement des métiers de quatre ans, cycle de spécialisation et de recherche.

En 1984, alors que les premières classes étaient à leur cinquième année, le Conseil National de la Révolution (CNR) mit fin à la réforme, ne donnant pas l'occasion de procéder à une évaluation d'ensemble de celle-ci. L'un des enseignements de cette réforme a été que les parents, même s'ils désiraient une école formatrice et professionnelle, ne voulaient pas des langues nationales comme langues d'enseignement, dans la mesure où l'État n'avait rien initié pour leur utilisation ou valorisation dans l'administration (Burkina Faso, 1994).

- « L'école révolutionnaire » : en 1984, le Conseil National de Révolution (CNR) proposa une nouvelle réforme de l'école burkinabè. L'école révolutionnaire se proposait de former des diplômés « qui ne seraient pas à leur propre service ou celui des classes exploiteuses, mais au service des masses populaires » (Burkina Faso, 1994, p. 2). Cependant, la réforme ne put voir le jour compte tenu des critiques apparues dans les assemblées générales et les Commissions du peuple chargées des secteurs ministériels (CPM) organisées à cet effet. Ces critiques dénoncèrent le coût exorbitant de la réforme (78 milliards de francs CFA), l'absence de diplômés ignorant de ce fait l'environnement international et l'introduction des langues nationales, ce qui ressembla à bien des égards à l'ancienne réforme (Burkina Faso, 1994).
- La nouvelle réforme entamée en 2007 : les grandes rencontres nationales du milieu des années 1990 et du début des années 2000, plus précisément les États généraux de l'éducation de 1994 et les Assises nationales sur l'éducation en 2002, ont passé le système éducatif au peigne fin et proposé des éléments de base en vue de le réformer. Cette nouvelle réforme qui tente de s'articuler autour des besoins de l'économie met en valeur la réorganisation de l'école en établissant des passerelles entre les sous-systèmes. Par ailleurs, la notion de l'enseignement de base s'élargit pour prendre en compte le post-primaire, c'est-à-dire le premier cycle du secondaire.

Dans le domaine de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation, la politique éducative est étayée à travers le Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) élaboré en 2000 mais qui a véritablement démarré en 2002-2003.

Dans sa première phase 2002-2007, des progrès énormes ont été faits en matière d'expansion de l'offre scolaire. La montée du taux de scolarisation à partir de 2003-2004 est en partie tributaire de cette amélioration de la couverture scolaire. Toutefois, la scolarisation primaire universelle ne sera pas encore effective en 2015. L'échéance visée dans la deuxième phase du PDDEB est l'atteinte d'un taux d'achèvement du primaire de 100 % à l'horizon 2020.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le projet de développement de l'enseignement post primaire (PEPP) adopté en 1995 tente de juguler l'insuffisance de l'offre à travers une composante intitulée « Programme Accroissement des Capacités d'Accueil (PACA) ». Sa deuxième phase, approuvée en 2006, vise à doter tous les départements et les gros villages de collèges mais aussi à décongestionner les grands centres urbains par la construction de nouveaux lycées. Ces efforts quand bien même louables sont toutefois dépassés par la forte pression de la demande sociale d'éducation et les contraintes démographiques.

b) Innovations

Depuis 1992-1993, un certain nombre d'innovations ont eu lieu dans le système éducatif. Dans le système d'enseignement formel, il s'agit des classes à double flux, des classes multigrades et des écoles satellites; dans le système non formel, des Centres d'Éducation de Base Non Formels (CEBNF) et des Bisongo. Les classes à double flux pratiquées dans les grands centres urbains ont pour objectif de pallier le problème des effectifs pléthoriques : dans une même classe, les élèves sont répartis en deux groupes et suivent en alternance les cours donnés par un seul enseignant, un groupe dans la matinée et l'autre dans l'après-midi. À l'opposé, les classes multigrades visent à résoudre le problème de la sous-utilisation des infrastructures et des enseignants dans les zones faiblement scolarisées : une même salle de classe regroupe des élèves de deux années d'études (le cas le plus courant), permettant ainsi un recrutement annuel dans les écoles à trois classes.

En vue d'améliorer la couverture scolaire dans les régions et la qualité des apprentissages, le gouvernement, avec l'appui d'organisations non gouvernementales (ONG) et de plusieurs associations, s'intéresse depuis quelques années aux écoles communautaires qui renvoient aux écoles satellites et aux écoles bilingues. La spécificité des écoles satellites est que les enfants suivent l'enseignement dans leur langue locale durant les trois premières années

d'études du primaire et rejoignent ensuite l'école classique la plus proche à partir de la quatrième année. Un des objectifs de cette structure est de faciliter l'accès des filles à l'école. Dans les écoles bilingues par contre, l'enseignement est dispensé en français et la langue locale est utilisée comme médium. De plus, cette forme d'enseignement conduit directement au certificat d'étude primaire (CEP) sans que l'enfant ne soit obligé de rejoindre l'école classique. Actuellement, sept langues nationales sont introduites comme médiums d'enseignement aux côtés du français : le mooré, le dioula, le fulfuldé, le dagara, le lyélé, le gulmancema et le bissa.

Comme il a été dit plus tôt, l'éducation non formelle (ENF) regroupe toutes les activités d'éducation et de formation organisées dans un cadre non scolaire. Elle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure d'éducation non scolaire. L'éducation dans les Centres d'Éducation de Base Non Formels (CEBNF) et les structures apparentées s'inscrit dans la logique de l'éducation de base conçue comme l'acquisition de connaissances, de compétences fondamentales et d'attitudes permettant de stimuler l'émergence des conditions pérennes de développement endogène intégré. Ce développement est fondé sur les valeurs démocratiques, l'éthique, la bonne gouvernance, le partage interculturel, l'accroissement de la productivité, le respect des droits humains et la prise en compte du genre dans un processus autogéré de mieux-être continu et de promotion de la culture de la paix. Le Bisongo est une structure d'éducation préscolaire non formelle ayant pour mission d'assurer l'éveil, l'éducation et la protection des enfants âgés de 3 à 6 ans. Le Bisongo est animé par des encadreurs appelés « petits papas » et « petites mamans » et un personnel d'appui recruté au sein de la communauté.

1.1.3 Évolution des indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation

Le Burkina Faso a réalisé des progrès considérables en matière de scolarisation depuis son accession à l'indépendance en 1960 : le taux de scolarisation (pour les 7-14 ans) était de 6,5 % en 1960 (Yaro 1994). En 1970, le taux brut de scolarisation n'était encore que de 11 %, et de seulement 15,8 % en 1980. Dix ans après, c'est-à-dire en 1990, le taux brut de scolarisation a pratiquement doublé (30 %) pour atteindre 66,6 % en 2006-2007, traduisant ainsi les efforts accomplis. Cependant, le Burkina Faso reste encore loin du fameux objectif de « l'éducation pour tous » même si l'objectif du Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) élaboré en 2000 a pour objectif, entre autres, d'élever le taux de scolarisation au primaire à 70 % en 2010.

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire (général) est passé, quant à lui, de 0,4 % en 1960 à 1,4 % en 1970, 2,7 % en 1980, 7,8 % en 1990, 11,1 % en 1999, pour atteindre 21,8 % en 2006 (taux observé au recensement de cette année-là), soit un niveau de scolarisation croissant, mais qui reste pourtant bien faible.

Dans l'enseignement supérieur, le taux brut de scolarisation est passé de 1,2 % en 1996 à 4,8 % en 2006, tandis que l'effectif étudiant a été multiplié par six au cours de la même période. En effet, le nombre d'étudiants est passé de 9 374 en 1996 à 56 447 en 2006, ce qui correspond respectivement à 91 et 403 étudiants pour 100 000 habitants.

En ce qui concerne l'alphabétisation, le taux global était de 3 % en 1960 et la population des personnes alphabétisées venait exclusivement de l'école formelle. Avec la création des structures responsables de l'alphabétisation, le taux global est passé à 7,5 % en 1975 puis à 12,5 % en 1985. Les efforts qui se sont poursuivis, notamment les campagnes d'alphabétisation de masse « Commando » et « Bantaaré » qui ont permis d'une part, de toucher près de 50 000 producteurs et productrices, et d'autre part, de disposer à travers tout le territoire de paysans alphabétisés capables, après une formation appropriée, d'être à leur tour des alphabétiseurs et des superviseurs, ont contribué fortement à relever le niveau de l'alphabétisation à 19,5 % en 1996. Malgré cette tendance à la hausse du taux d'alphabétisation qui témoigne des acquis enregistrés suite aux efforts consentis en matière de lutte contre l'analphabétisme, le Burkina Faso reste l'un des pays d'Afrique où le nombre d'analphabètes est le plus élevé : en 2006, le taux d'alphabétisation n'était que de 26,2 %. C'est dire que sur 100 Burkinabè, près de 74 ne savent ni lire ni écrire en quelque langue que ce soit. Le PDDEB, qui vise un taux d'alphabétisation de 40 % en 2010, doit donc redoubler d'efforts et de stratégies pour l'atteinte de cet objectif tant attendu.

1.2 Aspects méthodologiques

1.2.1 Sources de données

Les données qui sont utilisées dans cette étude sont celles des trois derniers recensements du Burkina Faso réalisés par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) : le Recensement Général de la Population de 1985 (RGP-1985) qui s'est déroulé du 10 au 20 décembre 1985 et les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation de 1996

et 2006 (RGPH-1996 et RGPH-2006) qui se sont déroulés respectivement du 10 au 20 décembre 1996 et du 9 au 23 décembre 2006. Ces recensements ont couvert l'ensemble du territoire et ont permis de collecter, entre autres, des informations sur les caractéristiques de la population, les langues parlées et les langues d'alphabétisation (aptitude à lire et à écrire dans une langue nationale ou étrangère). Par ailleurs, comme on peut le constater, la période de réalisation des trois recensements est presque identique (mois de décembre), ce qui offre une analyse temporelle pertinente de la dynamique du français et des langues locales au Burkina Faso au cours des trois dernières décennies.

1.2.2 Variables d'étude

a) Langue parlée

Cette variable se présente différemment selon les trois sources de données : aux recensements de 1985 et 1996, c'est « la langue couramment parlée dans le ménage » qui a été saisie tandis qu'au recensement de 2006, c'est « la principale langue couramment parlée par chaque individu du ménage » qui a été collectée (tableau 1A en annexe). Pour résoudre cette différence d'unités d'analyse et par ricochet, assurer une comparabilité des résultats dans le temps, une nouvelle variable a été construite au niveau individuel à partir de la langue couramment parlée dans le ménage pour les recensements de 1985 et 1996. Cette construction a consisté à rattacher à chaque individu du ménage, la langue couramment parlée dans le ménage en supposant que cette dernière est couramment parlée par chaque membre du ménage. Cette hypothèse nous paraît vraisemblable dans la mesure où c'est le chef de ménage ou son représentant qui répond aux questions de l'agent recenseur pour tous les membres du ménage.

Au niveau des modalités, il n'y a pratiquement pas de différences entre les trois recensements, sinon qu'en 2006, on note l'ajout de deux autres langues nationales : le sonrhäï et le gurunsi.

b) Aptitude à lire et écrire dans une langue nationale ou étrangère

Le tableau 1B (en annexe) présente les questions relatives à l'alphabétisation et leur variation d'un recensement à l'autre. Au recensement de 1985, l'alphabétisation dans les langues nationales et étrangères a été saisie à travers une seule question : *(Nom) sait lire et écrire en quelle langue?* Elle concernait la population résidente de 10 ans et plus et six langues ont été

explicitement retenues, parmi lesquelles on compte trois langues nationales (le mooré, le dioula et le fulfuldé) et trois langues étrangères (le français, l'arabe et l'anglais), les autres langues jugées marginales étant regroupées dans les catégories « autres langues nationales » et « autres langues étrangères ».

Lors du recensement de 1996, par contre, l'alphabétisation dans les langues nationales a été saisie séparément de celle dans les langues étrangères, offrant ainsi la possibilité de dénombrer les personnes aptes à lire et à écrire dans les deux types de langue (nationale et étrangère), ce qui n'était pas possible en 1985 puisque l'individu ne pouvait déclarer qu'une seule langue à la fois. Les modalités retenues sont restées tout de même identiques à celles de 1985, mais la population de référence a été ramenée aux résidents âgés de 8 ans et plus dans le souci de permettre une évaluation du niveau de connaissances des jeunes enfants.

Au recensement de 2006, la question relative à l'alphabétisation est restée inchangée dans sa formulation (idem qu'en 1996), mais elle concernait les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. Les modalités de la question ont été également enrichies, ce qui a permis d'évaluer le niveau de connaissances de la population dans d'autres langues que le mooré, le fulfuldé, le dioula, le français, l'arabe et l'anglais.

c) Niveau d'instruction

La collecte des informations sur le niveau d'instruction a varié à travers les recensements dans la formulation de la question, le choix des modalités et la population de référence. En 1985 et 1996, la formulation de la question est la même mais les modalités sont plus détaillées dans le recensement de 1985 que dans celui de 1996 (tableau 1C en annexe).

Une innovation s'est opérée dans la formulation de la question lors du recensement de 2006, distinguant clairement la fréquentation scolaire du niveau d'instruction proprement dit, c'est-à-dire la dernière classe achevée pour les déscolarisés et la classe en cours pour les élèves, mais les modalités ne sont détaillées que pour le cycle d'enseignement primaire. Par ailleurs, la population de référence a été ramenée aux résidents de 3 ans et plus pour prendre en compte le développement de l'enseignement maternel dans les grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et chez les catégories sociales les plus nanties.

d) Autres variables (sexe, âge, milieu de résidence et région)

Les formulations des questions relatives aux autres variables d'étude ont très peu différé d'un recensement à l'autre (tableau 1D en annexe). L'âge a été saisi en deux sous-questions : la date de naissance, pour les personnes qui connaissent leur mois et année de naissance, et l'âge en années révolues, pour celles ne connaissant pas leur date de naissance, ce qui permet de maximiser la qualité de déclaration de l'âge dans les trois recensements. Pour la variable « région », il convient de noter que les treize régions administratives ont été créées après le recensement de 1985. Pour permettre alors une analyse régionale comparée des trois recensements, on a jugé important de reconstituer les régions à partir des trente provinces qui existaient en 1985 selon le regroupement actuel des provinces par région (tableau 1E en annexe) tout en restant conscient de la possibilité d'affectation de quelques villages suite au nouveau découpage.

Par ailleurs, la définition de ville en 1996 était telle que la région du Plateau Central était entièrement rurale à cette date. C'est ce qui justifie le manque d'informations pour le milieu urbain de la région en 1996 dans les tableaux d'analyse produits.

e) Valeurs des non réponses des variables d'étude

Lors d'une opération de collecte en général et de recensement en particulier, les personnes interrogées peuvent refuser de répondre aux questions ou être incapables de donner une réponse précise. De même, les agents recenseurs peuvent omettre de renseigner une question donnée. Le taux de non réponses est de ce fait un bon indicateur qui permet d'apprécier la qualité des données avant toute autre méthode d'évaluation tant numérique que graphique. Le tableau 1.1 ci-dessous présente les valeurs des non réponses (effectif et pourcentage) des différentes variables chez les personnes âgées de 10 ans et plus en dehors de celles relatives à l'âge qui portent sur toute la population. Il ressort de l'examen des résultats que le niveau de déclaration des variables est acceptable dans les trois recensements considérés puisque leurs taux de non réponses sont nettement en dessous du seuil (en général 5 %) au-delà duquel, les Non Déclarés (ND) constituent un problème à prendre en compte dans l'analyse des données.

En ce qui concerne les méthodes d'analyse, elles sont essentiellement descriptives.

Tableau 1.1 : Valeurs des non réponses des variables d'étude selon les trois sources de données (RGP-1985, RGPH-1996 et RGPH-2006)

Variables	RGP-1985		RGPH-1996		RGPH-2006		Population de référence
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Région	0	0,00	0	0,00	0	0,00	Résidents de 10 ans et plus
Milieu de résidence	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
Sexe	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
Âge	9 906	0,12	41 365	0,40	74 487	0,53	Toute la population
Niveau d'instruction	27 526	0,55	28 014	0,42	38 735	0,42	Résidents de 10 ans et plus
Aptitude à lire et écrire	17 050	0,34					
Aptitude à lire et écrire en langue nationale			44 621	0,67	0	0,00	
Aptitude à lire et écrire en langue étrangère			20 407	0,30	0	0,00	
Langue parlée	0	0,00	59 997	0,89	79 345	0,86	

1.2.3 Indicateurs

Deux types d'indicateurs ont été considérés. Il s'agit des indicateurs relatifs aux langues locales ou nationales et ceux relatifs à la langue française. L'ensemble des indicateurs définis se rapporte à la population résidente âgée de 10 ans et plus, retenue comme population d'étude.

a) Les langues locales ou nationales :

La proportion des locuteurs par langue nationale : c'est le pourcentage de la population qui parle couramment une langue nationale donnée.

La proportion des personnes alphabétisées dans une langue nationale : c'est le pourcentage de la population qui déclare savoir lire et écrire dans une langue nationale.

b) La langue française :

La proportion des personnes déclarant le français comme première langue couramment parlée est le pourcentage de la population qui déclare le français comme principale langue couramment parlée.

La proportion des francophones désigne le pourcentage des personnes alphabétisées en français, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui déclare savoir lire et écrire en français. Cet indicateur est décomposé en trois indicateurs définis ci-dessous :

1. **La proportion des francophones de première catégorie** : c'est le pourcentage de la population n'ayant aucun niveau d'instruction mais qui déclare savoir lire et écrire en français;
2. **La proportion des francophones de deuxième catégorie** : c'est le pourcentage de la population ayant été à l'école sans atteindre la sixième année d'études mais qui déclare savoir lire et écrire en français;
3. **La proportion des francophones de troisième catégorie** : c'est le pourcentage de la population ayant au moins le niveau d'études CM2 (sixième année) et qui déclare savoir lire et écrire en français.

CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DES LANGUES NATIONALES

2.1 Langues parlées

La langue parlée est une variable qui sert de vecteur de communication et d'expression des peuples. Il est ressorti de l'examen des variables d'analyse qu'elle n'est pas toujours saisie de la même manière d'un recensement à un autre. En effet, les recensements de 1985 et 1996 ont saisi la principale langue parlée dans le ménage alors que celui de 2006 concernait la principale langue parlée par chacun des membres du ménage. Pour les besoins de l'analyse, une nouvelle variable a donc été créée au niveau individuel pour les recensements de 1985 et 1996 en vue de permettre la comparaison des résultats entre les trois recensements en termes de nombre ou de proportion de personnes déclarant parler couramment une langue donnée (*cf.* variables d'étude).

2.1.1 Aperçu général des langues couramment parlées

Le tableau 2.1 présente l'évolution de la population âgée de 10 et plus par principale langue couramment parlée pour les trois derniers recensements du Burkina Faso. L'examen des résultats du tableau montre que le mooré, le fulfuldé et le gulmancema sont respectivement les trois premières langues couramment parlées au Burkina Faso, quelle que soit l'année considérée. Par ailleurs, plus que toute autre langue, le dioula a connu une croissance considérable au cours de la dernière décennie : le nombre de personnes qui parlent couramment le dioula a doublé entre 1996 et 2006, passant de 234 213 (3,52 %) à 488 133 (5,36 %).

À l'opposé, le minianka, le koussassé et le sissala, qui comptent chacun moins de 10 000 locuteurs quel que soit le recensement considéré, s'affichent comme des langues minoritairement parlées sur le plan national. Le nombre de personnes qui déclarent parler couramment le sissala a d'ailleurs régressé fortement, passant de 4 808 en 1985 à seulement 237 en 2006 : avec une telle tendance, le sissala risque de disparaître.

En ce qui concerne les langues étrangères, que ce soit les langues africaines ou non africaines, le français est de loin la première langue couramment parlée par les Burkinabè : en 1985, le

nombre de personnes qui déclarent parler couramment le français était de 20 947, soit 0,42 %. Ce nombre est passé à 49 647 (0,75 %) en 1996 pour atteindre 151 184 (1,66 %) en 2006.

Tableau 2.1 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes âgées de 10 ans et plus par langue couramment parlée de 1985 à 2006

Langue parlée	1985		1996		2006	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bissa	179 197	3,55	229 901	3,46	288 481	3,17
Bobo	115 910	2,30	126 023	1,90	131 574	1,44
Bwamu	110 784	2,20	152 903	2,30	193 495	2,12
Dafing	86 919	1,72	154 970	2,33	98 848	1,08
Dagara	156 607	3,10	149 664	2,25	179 798	1,97
Dioula (ou Bambara)	137 864	2,73	234 213	3,52	488 133	5,36
Dogon (ou Kado)	16 477	0,33	19 507	0,29	25 564	0,28
Fulfuldé (ou Peulh)	499 017	9,89	653 679	9,84	848 072	9,31
Gouin	30 627	0,61	31 981	0,48	38 233	0,42
Goulmancema	272 853	5,41	391 086	5,89	531 813	5,84
Kasséna	47 224	0,94	50 115	0,75	62 939	0,69
Ko	8 978	0,18	12 110	0,18	7 707	0,08
Koussassé	7 070	0,14	7 920	0,12	8 901	0,10
Lyélé	122 825	2,43	125 671	1,89	155 557	1,71
Lobiri	94 138	1,87	149 296	2,25	156 572	1,72
Minianka	1 002	0,02	717	0,01	1 892	0,02
Mooré	2 504 229	49,64	3 368 420	50,69	4 687 351	51,45
Nuni (ou Nounouma)	60 611	1,20	81 430	1,23	105 582	1,16
San (ou Samo)	121 241	2,40	148 638	2,24	171 263	1,88
Sembla	8 887	0,18	10 469	0,16	11 426	0,13
Sénoufo	71 002	1,41	87 778	1,32	122 134	1,34
Siamou	9 630	0,19	11 787	0,18	13 423	0,15
Sissala	4 808	0,10	5 807	0,09	237	0,00
Sonrhaï	-	-	-	-	31 394	0,34
Tamachèque (ou Bella)	49 469	0,98	63 695	0,96	86 829	0,95
Gurunsi	-	-	-	-	31 286	0,34
Autre langue nationale	285 959	5,67	301 368	4,54	453 536	4,98
Ashanti	2 293	0,05	1 188	0,02	141	0,00
Djerma	2 244	0,04	5 665	0,09	6 846	0,08
Haoussa	5 056	0,10	6 454	0,10	7 479	0,08
Ouolof	410	0,01	447	0,01	589	0,01
Autre langue africaine	8 311	0,16	9 041	0,14	8 736	0,10
Français	20 947	0,42	49 647	0,75	151 184	1,66
Arabe	703	0,01	1 601	0,02	1 324	0,01
Anglais	624	0,01	1 086	0,02	2 009	0,02
Russe	67	0,00	33	0,00	107	0,00
Autre langue étrangère	869	0,02	271	0,00	352	0,00
Total	5 044 852	100,00	6 644 581	100,00	9 110 807	100,00

2.1.2 Évolution spatiale des langues nationales

Le tableau 2.2 présente l'évolution des cinq premières langues nationales (y compris le français) les plus couramment parlées et la proportion des personnes concernées selon la région et le milieu de résidence au cours des trente dernières années.

Au niveau de l'ensemble du pays, les résultats mettent en évidence la prépondérance de la langue de l'ethnie majoritaire (le mooré). En 1985, on comptait 49,64 % de mooréphones, 9,89 % de fulfuldéphones, 5,1 % de goulmancémaphones, 3,55 % de bissaphones et 3,10 % de dagaraphones sur un effectif total de 5 044 852 personnes âgées de 10 ans et plus et dont la langue couramment parlée a été déclarée. Onze ans après, c'est-à-dire en 1996, le mooré, le fulfuldé et le gulmancema conservent leur place de leaders avec respectivement 50,69 %, 9,84 % et 5,84 % de locuteurs, tandis que le dioula, qui ne faisait pas partie des cinq premières langues les plus couramment parlées en 1985, occupe désormais la quatrième place avec 3,52 % de locuteurs concernés. En 2006, on observe à peu près le même schéma avec une progression assez remarquable du dioula de près de 2 points de pourcentage, contre une hausse de 0,76 point pour le mooré et un rétrécissement (bien que léger) des autres langues (fulfuldé, gulmancema, bissa). Ce résultat au niveau global est à mettre en rapport avec la crise ivoirienne qui a occasionné de multiples retours ces dernières années. Mais l'examen des résultats au niveau régional et par milieu de résidence, notamment dans les grandes villes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso) et dans les régions frontalières avec la Côte d'Ivoire (Cascades, Sud-Ouest, etc.), nous éclairera davantage sur cette question.

L'examen des résultats par milieu de résidence fait ressortir une différence dans la dynamique des langues nationales (y compris le français) entre le milieu urbain et le milieu rural. Dans le milieu rural, le mooré, le fulfuldé, le gulmancema et le bissa sont les quatre langues les plus couramment parlées et leurs poids, en termes de proportion de locuteurs, n'ont pas significativement varié entre 1985 et 1996 d'une part, et entre 1996 et 2006 d'autre part, excepté le gulmancema dont la proportion de locuteurs a connu une augmentation significative, passant de 5,89 % à 6,73 % entre 1985 et 1996 pour s'établir à 7,23 % en 2006. Par ailleurs, les mooréphones, bien que majoritaires, représentent moins de la moitié de la population rurale, tandis que le recul du dagara observé au niveau national s'observe également en milieu rural, car son poids a diminué d'un point environ entre 1985 et 1996, passant de 3,58 % à 2,48 %. Le

dagara cède d'ailleurs la cinquième place au bwamu qui est couramment parlé par 2,59 % de la population rurale en 2006.

En milieu urbain par contre, la situation des langues est assez différente : si en 1985, le mooré (55,35 %), le dioula (10,39 %), le fulfuldé (4,23 %), le bissa (3,74 %) et le bobo (2,45 %) étaient les cinq premières langues les plus couramment parlées, à partir de 1996, on note un transfert linguistique très important vers la langue de Molière. En effet, la proportion des personnes qui parlent couramment le français, négligeable en 1985, est passée à 3,55 % en 1996 pour atteindre 5,90 % en 2006, soit une progression de 2,35 points en dix ans. Le français devance ainsi le fulfuldé et occupe désormais une place de choix (troisième place) en milieu urbain parmi la gamme de langues locales qui coexistent. Il convient également de noter que les variations sont assez importantes pour les langues nationales : pendant que le fulfulfé, le bissa et le bobo sont en nette régression, on enregistre une progression de 4,04 points entre 1985 et 1996 et de 1,35 point entre 1996 et 2006 pour le mooré, ces hausses étant respectivement de 3,4 et de 1,55 point pour le dioula au cours des mêmes périodes. Ces résultats nous laissent penser que le milieu urbain burkinabè est engagé dans un processus d'homogénéisation des langues du fait de l'urbanisation et cette homogénéité se jouera probablement à long terme entre deux principales langues locales (le mooré et le dioula) et la langue officielle du pays (le français). Mais l'analyse de la dynamique des langues dans les grandes villes où l'urbanisation est grandissante avec le processus de la décentralisation pourra infirmer ou confirmer cette tendance observée pour l'ensemble urbain.

L'analyse des résultats dans les deux grandes villes du pays révèle une différence assez remarquable dans la dynamique des langues entre Ouagadougou, la capitale politique, et Bobo-Dioulasso, dite « capitale économique » du pays.

Avec plus de 7 locuteurs sur 10, le mooré est de loin la langue la plus couramment parlée à Ouagadougou (76,65 % en 1985, 77,84 % en 1996 et 77,99 % en 2006). Le dioula, qui venait en deuxième position avec près de 5 % de locuteurs en 1985, a peu évolué comparativement au français dont la proportion des locuteurs est passée de 3,69 % en 1985, à 5,52 % en 1996 (soit une hausse de 1,83 point), pour atteindre 9,54 % en 2006, soit un accroissement intercensitaire sans précédent de 4,02 points. Le français est alors devenu, à partir de 1996, la deuxième langue la plus couramment parlée dans la capitale burkinabè. Le bissa et le fulfulde, qui sont respectivement les quatrième et cinquième langues les plus couramment parlées, sont

en nette régression et ce, au profit du français qui progresse fortement et du mooré dont la proportion des locuteurs augmente également par rapport au français. Ce résultat confirme l'observation faite plus haut concernant la tendance à l'homogénéisation des langues en milieu urbain, sauf que dans la capitale, l'homogénéité se jouera vraisemblablement entre la langue de l'ethnie majoritaire (le mooré) et la langue officielle du pays (le français).

Toutefois, dans la ville de Bobo-Dioulasso, ce sont les dioulaphones qui sont majoritaires : en 1985, 33,40 % des bobolais parlaient couramment le dioula. Cette proportion est passée à 43,53 % en 1996, soit une hausse de 10,13 points pour atteindre 60,60 % en 2006, soit une augmentation de 17,07 points au cours de la décennie 1996-2006. Cette forte progression des dioulaphones dans la ville de Bobo s'explique probablement par les arrivées massives des Burkinabè de Côte d'Ivoire à cause de la crise sociopolitique. Ce qui réitère le constat fait pour l'ensemble du pays en général et pour le milieu urbain en particulier à propos de la progression de la langue dioula. Le mooré et le bobo qui sont les deuxième et troisième langues les plus couramment parlées ont régressé respectivement de 1,13 point et de 5,62 points au cours de la dernière décennie. De même, les parts du dafing et du san (ou samo) dans les langues couramment parlées ont diminué, laissant respectivement en 1996 et 2006 leurs cinquième et troisième places au français dont le poids a connu un accroissement de 0,97 point de pourcentage entre 1996 et 2006. Malgré cette évolution à la hausse du poids du français, la proportion des personnes parlant couramment le français reste très faible dans la ville de Bobo-Dioulasso : en 2006, cette proportion n'était que de 3,55 %, niveau se situant légèrement en dessous du poids du français observé dans la ville de Ouagadougou depuis 1985 (3,69 %). Si cette tendance se poursuit au fil du temps, l'homogénéité des langues à Bobo-Dioulasso sera réduite au dioula et dans une moindre mesure le dioula et le français dans une période très lointaine.

L'examen de la distribution de la population par principale langue couramment parlée selon la région révèle, comme on pouvait s'y attendre, des disparités spatiales importantes en matière de dynamique démo-linguistique (tableau 2.1).

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, le mooré est la langue la plus couramment parlée (25,77 % en 1985, 27,11 % en 1996 et 27,74 % en 2006). Mais dans les campagnes, bien que majoritaire, cette langue progresse plus faiblement que le bwamu qui est passée de 13,30 % en 1985 à 14,41 % en 1996, pour s'établir à 15,42 % en 2006. En ville, pendant que le san (ou le

samo) recule en termes de proportion de locuteurs, le dioula progresse fortement, passant de 13,95 % en 1985 à 19,64 % en 1996 (soit une hausse de 5,69 points) pour atteindre 28,64 % en 2006 contre 29,04 % pour le mooré la même année, soit un accroissement de 9 points entre 1996 et 2006.

Au niveau de la région des Cascades, l'alternance entre les langues dominantes est assez remarquable : en 1985, le gouin occupait la première place avec 18,12 % de locuteurs, suivi respectivement du sénoufo (16,55 %) et du dioula (12,38 %), le mooré ne venant qu'en cinquième position avec 3,46 % de locuteurs. Mais en 1996, on retrouve le sénoufo en tête avec 16,86 % de locuteurs, suivi du dioula (15,16 %) et du gouin (10,74 %). Dix ans après, c'est-à-dire en 2006, le dioula devient la première langue la plus couramment parlée avec le maximum de locuteurs (19,70 %), suivi du mooré (16,54 %) qui n'avait que 6,31 % de locuteurs en 1996. La progression du dioula s'est faite surtout en ville où la proportion des dioulaphones est passée de 21,59 % en 1985 à 32,73 % en 1996 (hausse de 11,14 points), pour atteindre 47,87 % en 2006 (hausse de 15,11 points entre 1996 et 2006), tandis que celle du mooré s'est surtout produite dans les campagnes des Cascades avec une hausse s'élevant à 12,21 points au cours de la décennie 1996-2006.

Dans la région du Centre (en exceptant la ville de Ouagadougou), la quasi-totalité de la population est mooréphone : depuis 1985, la proportion des mooréphones atteint plus de 92 % avec une tendance à la hausse, ne laissant que moins de 5 % aux autres langues en 1996 et 2006.

La région du Centre-Est est caractérisée, quant à elle, par deux langues dominantes : le mooré qui concerne 50,20 % de locuteurs en 1985 (contre 38,13 % pour le bissa), 48,17 % de locuteurs en 1996 (contre 34,38 % pour le bissa) et 46,30 % de locuteurs en 2006 (contre 32,81 % pour le bissa). Comme on peut le constater à travers le tableau 2.2, bien que ces deux langues soient majoritaires, la proportion de leurs locuteurs diminue au fil du temps, et ce, au profit des autres langues locales, en l'occurrence le fulfuldé, le koussassé et le gulmancema qui évoluent en dents de scie.

Dans la région du Centre-Nord, le mooré est largement majoritaire avec plus de 87 % de locuteurs. On note par ailleurs une tendance à la hausse en ville comme à la campagne. Il est

suivi de très loin par le fulfuldé qui regroupe à peine 10 % de locuteurs quelle que soit l'année considérée.

Au Centre-Ouest, le mooré, le lyélé et le numi sont par ordre décroissant les trois principales langues les plus couramment parlées quelle que soit l'année considérée. Mais en termes de dynamique, les proportions des mooréphones et des numiphones progressent pendant que celle des lyéléphones régresse. En effet, on a compté dans cette région 57,43 % de mooréphones en 1985, 59,74 % en 1996 et 60,85 % en 2006. Ces proportions sont respectivement de 21,38 %, 19,80 % et 18,93 % pour les numiphones et de 8,73 %, 10,17 % et 10,60 % pour les lyéléphones.

Dans le Centre-Sud, le mooré est la première langue parlée (73,45 % en 1985, 67,84 % en 1996 et 67,35 % en 2006). Il est suivi respectivement (et de loin) par le kasséna (11,79 % en 1985, 14,00 % en 1996 et 14,51 % en 2006), le bissa (4,62 % en 1985, 6,30 % en 1996 et 2006) et le fulfuldé (3,70 % en 1985, 4,17 % en 1996 et 4,53 % en 2006). Comme on peut le remarquer, le poids du mooré diminue au fil du temps pendant que ceux du kasséna et du fulfuldé augmentent bien que timidement.

À l'Est, le goulmancema, le mooré et le fulfuldé se dégagent nettement des autres langues en termes de proportion de locuteurs quelle que soit l'année considérée. Les goulmancémaphones sont les plus nombreux (60,80 % en 1985, 67,34 % en 1996 et 66,62 % en 2006). Viennent ensuite les mooréphones (15,41 % en 1985, 15,06 % en 1996 et 16,19 % en 2006) et les fulfuldéphones (15,39 % en 1985, 14,21 % en 1996 et 13,32 % en 2006). Cependant, la décroissance du fulfuldé est très nette dans la région alors que le goulmancema et le mooré évoluent en dents de scie.

Dans les Hauts-Bassins (sans la ville de Bobo), le mooré (27,26 %), le bobo (18,61 %), le sénoufo (13,49 %), le bwamu (7,74 %) et le dioula (7,25 %) étaient respectivement les cinq premières langues les plus couramment parlées en 1985. Le même schéma linguistique s'observe en 1996 sauf qu'on note une progression de 6,2 points pour le mooré pendant que le bobo et le sénoufo ont diminué de 2,7 points. Entre 1996 et 2006 par contre, la proportion des dioulaphones a augmenté fortement, passant de 6,25 % à 10,73 %. Ce qui fait qu'en 2006 le dioula a devancé le bwamu et est devenue la quatrième langue la plus couramment parlée. Cette progression du dioula a été surtout remarquable en ville (10,28 % en 1985, 15,06 % en

1996 et 20,35 % en 2006). De même, le mooré a davantage progressé en ville qu'à la campagne, la proportion des citadins mooréphones passant de 4,40 % en 1985 à 5,27 % en 1996 pour atteindre 39,99 % en 2006, soit un accroissement de 34,72 points au cours de la dernière décennie.

Dans les régions du Nord et du Plateau Central, la quasi-totalité de la population parle couramment le mooré : la proportion des mooréphones est au-dessus de 90 % que l'on soit en ville ou à la campagne et ce, quelle que soit l'année considérée. Le fulfuldé est la deuxième langue la plus couramment parlée mais il est très minoritaire car ne concernant que moins de 7 % de la population de cette partie du Burkina.

Au Sahel, le fulfuldé est la langue la plus couramment parlée (59,62 % en 1985, 59,15 % en 1996 et 58,09 % en 2006). Viennent ensuite la tamachèque ou le bella (13,37 % en 1985, 13,28 % en 1996 et 13,37 % en 2006) et le mooré (11,47 % en 1985, 11,37 % en 1996 et 12,51 % en 2006), les autres langues étant très minoritaires. Ce schéma linguistique régional s'observe également dans les campagnes sahéliennes mais en ville, c'est le mooré qui est la deuxième langue la plus couramment parlée devant la tamachèque.

Enfin, dans la région du Sud-Ouest, on dénombre deux principales langues dominantes. En 1985, le dagara (47,72 %), le lobiri (31,84 %), le mooré (4,05 %) et le dioula (1,91 %) étaient par ordre décroissant les quatre langues les plus couramment parlées. Mais en 1996, pendant que le dagara a diminué de 7,62 points, le lobiri a augmenté de 13,73 points et est devenu la première langue la plus couramment parlée dans la région. Dix ans après, c'est-à-dire en 2006, le lobiri a régressé de 7,91 points par rapport à son niveau de 1996, si bien que le dagara est redevenu la langue la plus couramment parlée même si la proportion des dagaraphones continue de décroître (37,23 % en 2006). Au même moment la proportion des mooréphones a doublé, passant de 4,48 % à 8,21 % entre 1996 et 2006 tandis que celle des dioulaphones a légèrement augmenté, passant de 1,91 % à 2,26 % au cours de la même période.

Tableau 2.2 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon le lieu de résidence de 1985 à 2006

Lieu de résidence		Année	1 ^{re} langue		2 ^e langue		3 ^e langue		4 ^e langue		5 ^e langue		Effectif
			Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
Ouagadougou	Urbain	1985	Mooré	76,65	Dioula	4,87	Français	3,69	Bissa	2,91	Fulfuldé	1,76	(300 103)
		1996	Mooré	77,84	Français	5,52	Dioula	5,31	Bissa	2,56	Fulfuldé	1,19	(509 658)
		2006	Mooré	77,99	Français	9,54	Dioula	4,92	Bissa	1,45	Fulfuldé	1,06	(1 098 009)
Bobo-Dioulasso	Urbain	1985	Dioula	33,40	Mooré	23,43	Bobo	14,08	San	4,26	Dafing	3,94	(150 936)
		1996	Dioula	43,53	Mooré	24,56	Bobo	11,47	San	3,16	Français	2,58	(221 348)
		2006	Dioula	60,60	Mooré	21,52	Bobo	5,85	Français	3,55	San	1,67	(359 313)
Boucle du Mouhoun	Urbain	1985	San	26,75	Mooré	20,96	Dioula	13,95	Dafing	13,62	Bwamu	11,59	(32 251)
		1996	Mooré	29,24	Dioula	19,64	San	18,40	Bwamu	11,27	Dafing	10,08	(57 505)
		2006	Mooré	29,04	Dioula	28,64	San	18,81	Bwamu	9,60	Dafing	2,31	(87 033)
	Rural	1985	Mooré	26,06	San	16,40	Bwamu	13,30	Dafing	13,08	Fulfuldé	7,72	(534 797)
		1996	Mooré	26,94	Dafing	19,34	San	15,53	Bwamu	14,77	Fulfuldé	7,34	(691 452)
		2006	Mooré	27,61	Bwamu	15,42	San	14,41	Dafing	10,19	Fulfuldé	6,99	(832 238)
	Total	1985	Mooré	25,77	San	16,99	Bwamu	13,20	Dafing	13,11	Fulfuldé	7,51	(567 048)
		1996	Mooré	27,11	Dafing	18,63	San	15,75	Bwamu	14,51	Fulfuldé	7,02	(748 957)
		2006	Mooré	27,74	Bwamu	14,87	San	14,83	Dafing	9,45	Fulfuldé	6,54	(919 271)
Cascades	Urbain	1985	Gouin	27,38	Dioula	21,59	Mooré	11,84	Fulfuldé	3,33	San	2,90	(22 825)
		1996	Dioula	32,73	Gouin	19,12	Mooré	13,91	Djerma	3,78	Fulfuldé	3,31	(43 271)
		2006	Dioula	47,84	Mooré	16,34	Gouin	14,68	Fulfuldé	2,52	Français	1,67	(74 201)
	Rural	1985	Sénoufo	19,00	Gouin	16,58	Dioula	10,85	Fulfuldé	5,91	Mooré	3,11	(137 056)
		1996	Senoufo	20,68	Gouin	12,99	Dioula	10,73	Fulfuldé	7,50	Mooré	4,39	(171 633)
		2006	Sénoufo	18,27	Mooré	16,60	Dioula	11,97	Gouin	9,66	Fulfuldé	6,59	(270 219)
	Total	1985	Gouin	18,12	Sénoufo	16,55	Dioula	12,38	Fulfuldé	5,54	Mooré	4,36	(159 881)
		1996	Senoufo	16,86	Dioula	15,16	Gouin	14,22	Fulfuldé	6,66	Mooré	6,31	(214 904)
		2006	Dioula	19,70	Mooré	16,54	Sénoufo	14,59	Gouin	10,74	Fulfuldé	5,71	(344 420)
Centre (sans Ouagadougou)	Rural	1985	Mooré	92,41	Dioula	3,30	Fulfuldé	2,22	Français	1,17	Lyélé	0,19	(11 833)
		1996	Mooré	95,29	Fulfuldé	3,21	Français	0,38	Bissa	0,21	Arabe	0,17	(149 861)
		2006	Mooré	95,28	Fulfuldé	3,24	Français	0,54	Dioula	0,19	Bissa	0,14	(167 359)
Centre-Est	Urbain	1985	Mooré	48,39	Bissa	44,85	Fulfuldé	3,89	Français	0,60	Dioula	0,42	(36 462)
		1996	Mooré	87,63	Bissa	4,03	Fulfuldé	4,01	Français	1,04	Dioula	0,82	(57 893)
		2006	Mooré	68,40	Bissa	22,94	Fulfuldé	4,57	Français	1,65	Dioula	0,63	(136 033)
	Rural	1985	Mooré	50,39	Bissa	38,13	Fulfuldé	7,10	Koussasé	2,01	Goulma	0,88	(339 191)
		1996	Mooré	43,41	Bissa	38,04	Fulfuldé	7,92	Goulma	1,83	Koussasé	1,55	(479 804)
		2006	Mooré	41,12	Bissa	35,12	Fulfuldé	7,85	Koussasé	1,46	Goulma	0,69	(581 475)
	Total	1985	Mooré	50,20	Bissa	38,78	Fulfuldé	6,79	Koussasé	1,81	Goulma	0,81	(375 653)
		1996	Mooré	48,17	Bissa	34,38	Fulfuldé	7,49	Goulma	1,67	Koussasé	1,39	(537 697)
		2006	Mooré	46,30	Bissa	32,81	Fulfuldé	7,22	Koussasé	1,19	Goulma	0,60	(717 508)
Centre-Nord	Urbain	1985	Mooré	89,62	Fulfuldé	6,37	Français	0,81	Dioula	0,76	Haoussa	0,66	(27 591)
		1996	Mooré	90,37	Fulfuldé	4,71	Dioula	1,45	Français	1,34	Haoussa	0,38	(36 182)
		2006	Mooré	91,48	Fulfuldé	4,72	Français	1,69	Dioula	0,70	Haoussa	0,16	(68 693)
	Rural	1985	Mooré	86,85	Fulfuldé	10,64	Goulma	1,12	Bella	0,26	Bissa	0,04	(430 470)
		1996	Mooré	87,59	Fulfuldé	9,81	Goulma	1,20	Bella	0,12	Français	0,12	(549 408)
		2006	Mooré	87,01	Fulfuldé	10,40	Goulma	1,44	Français	0,16	Bella	0,11	(686 015)
	Total	1985	Mooré	87,02	Fulfuldé	10,38	Goulma	1,06	Bella	0,24	Français	0,07	(458 061)
		1996	Mooré	87,77	Fulfuldé	9,49	Goulma	1,13	Français	0,19	Dioula	0,13	(585 590)
		2006	Mooré	87,41	Fulfuldé	9,88	Goulma	1,32	Français	0,30	Bella	0,10	(754 708)

Tableau 2.2 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon le lieu de résidence de 1985 à 2006 (suite)

Lieu de résidence		Année	1 ^{re} langue		2 ^e langue		3 ^e langue		4 ^e langue		5 ^e langue		Effectif
			Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
Centre-Ouest	Urbain	1985	Mooré	58,87	Lyélé	26,21	Nuni	6,14	Dioula	1,63	Français	1,56	(52 768)
		1996	Mooré	66,12	Lyélé	24,88	Dioula	2,08	Français	2,00	Fulfuldé	0,46	(68 172)
		2006	Mooré	63,19	Lyélé	19,23	Numi	8,59	Français	2,65	Dioula	1,72	(111 425)
	Rural	1985	Mooré	57,27	Lyélé	20,83	Numi	9,02	Fulfuldé	4,56	Dagara	2,72	(464 233)
		1996	Mooré	58,93	Lyélé	19,16	Numi	11,42	Fulfuldé	4,86	Dagara	1,30	(538 408)
		2006	Mooré	60,45	Lyélé	18,87	Numi	10,95	Fulfuldé	4,93	Dagara	1,23	(651 680)
	Total	1985	Mooré	57,43	Lyélé	21,38	Numi	8,73	Fulfuldé	4,21	Dagara	2,48	(517 001)
		1996	Mooré	59,74	Lyélé	19,80	Numi	10,17	Fulfuldé	4,37	Dagara	1,19	(606 580)
		2006	Mooré	60,85	Lyélé	18,93	Numi	10,60	Fulfuldé	4,42	Dagara	1,10	(763 105)
Centre-Sud	Urbain	1985	Mooré	68,39	Kasséna	24,86	Dioula	0,72	Bissa	0,69	Français	0,68	(24 255)
		1996	Kasséna	62,16	Mooré	22,59	Dioula	1,89	Français	1,61	Bissa	1,40	(12 022)
		2006	Mooré	67,84	Kasséna	25,87	Français	2,21	Dioula	1,04	Bissa	0,73	(47 764)
	Rural	1985	Mooré	73,82	Kasséna	10,84	Bissa	4,91	Fulfuldé	3,93	Nuni	0,08	(332 528)
		1996	Mooré	69,50	Kasséna	12,23	Bissa	6,48	Fulfuldé	4,30	Français	0,30	(327 572)
		2006	Mooré	67,29	Kasséna	13,04	Bissa	7,01	Fulfuldé	5,04	Français	0,26	(370 326)
	Total	1985	Mooré	73,45	Kasséna	11,79	Bissa	4,62	Fulfuldé	3,70	Français	0,11	(356 783)
		1996	Mooré	67,84	Kasséna	14,00	Bissa	6,30	Fulfuldé	4,17	Français	0,35	(339 594)
		2006	Mooré	67,35	Kasséna	14,51	Bissa	6,29	Fulfuldé	4,53	Français	0,48	(418 090)
Est	Urbain	1985	Goulma	65,99	Mooré	18,82	Fulfuldé	8,37	Français	0,98	Dioula	0,84	(26 521)
		1996	Goulma	55,09	Mooré	31,71	Fulfuldé	5,03	Dioula	1,84	Français	1,69	(29 378)
		2006	Goulma	58,78	Mooré	25,13	Fulfuldé	6,32	Français	3,97	Dioula	1,74	(55 542)
	Rural	1985	Goulma	60,45	Fulfuldé	15,87	Mooré	15,17	Haoussa	0,43	Bella	0,35	(386 530)
		1996	Goulma	68,07	Fulfuldé	14,76	Mooré	14,08	Haoussa	0,52	Djerma	0,42	(497 410)
		2006	Goulma	67,27	Mooré	15,46	Fulfuldé	13,90	Djerma	0,44	Haoussa	0,44	(675 585)
	Total	1985	Goulma	60,80	Mooré	15,41	Fulfuldé	15,39	Haoussa	0,45	Djerma	0,34	(413 051)
		1996	Goulma	67,34	Mooré	15,06	Fulfuldé	14,21	Haoussa	0,52	Djerma	0,40	(526 788)
		2006	Goulma	66,62	Mooré	16,19	Fulfuldé	13,32	Français	0,49	Haoussa	0,45	(731 127)
Hauts-Bassins	Urbain	1985	Siamou	72,15	Dioula	10,28	Mooré	4,40	San	2,75	Sénoufo	2,27	(8 723)
		1996	Siamou	64,64	Dioula	15,86	Mooré	5,27	Senoufo	2,84	San	2,19	(11 204)
		2006	Mooré	39,99	Siamou	20,66	Dioula	20,35	Bwamu	8,59	Fulfuldé	3,89	(42 978)
	Rural	1985	Mooré	27,92	Bobo	19,11	Sénoufo	13,81	Bwamu	7,95	Dioula	7,16	(305 353)
		1996	Mooré	34,17	Bobo	16,27	Senoufo	10,96	Bwamu	8,53	Dioula	6,53	(446 041)
		2006	Mooré	33,62	Bobo	14,36	Sénoufo	12,07	Dioula	10,02	Bwamu	7,93	(579 710)
	Total	1985	Mooré	27,26	Bobo	18,61	Sénoufo	13,49	Bwamu	7,74	Dioula	7,25	(314 076)
		1996	Mooré	33,46	Bobo	15,90	Senoufo	10,76	Bwamu	8,34	Dioula	6,76	(457 245)
		2006	Mooré	34,06	Bobo	13,40	Sénoufo	11,28	Dioula	10,73	Bwamu	7,98	(622 688)
Nord	Urbain	1985	Mooré	92,84	Fulfuldé	3,03	Dioula	0,85	San	0,49	Français	0,36	(44 450)
		1996	Mooré	92,91	Fulfuldé	2,27	Français	1,56	Dioula	1,42	San	0,27	(61 683)
		2006	Mooré	92,94	Fulfuldé	2,56	Français	2,04	Dioula	1,16	San	0,18	(99 124)
	Rural	1985	Mooré	91,41	Fulfuldé	6,27	Dogon	0,54	Lyélé	0,14	San	0,13	(430 219)
		1996	Mooré	91,00	Fulfuldé	6,56	Dogon	0,68	Français	0,15	Bella	0,08	(546 293)
		2006	Mooré	91,36	Fulfuldé	6,39	Dogon	0,57	Lyélé	0,24	Français	0,16	(653 066)
	Total	1985	Mooré	91,55	Fulfuldé	5,97	Dogon	0,49	San	0,16	Lyélé	0,14	(474 669)
		1996	Mooré	91,19	Fulfuldé	6,13	Dogon	0,61	Français	0,29	Dioula	0,18	(607 976)
		2006	Mooré	91,57	Fulfuldé	5,89	Dogon	0,50	Français	0,40	Lyélé	0,21	(752 190)

Tableau 2.2 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon le lieu de résidence de 1985 à 2006 (fin)

Lieu de résidence		Année	1 ^{re} langue		2 ^e langue		3 ^e langue		4 ^e langue		5 ^e langue		Effectif
			Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
Plateau Central	Urbain	1985	Mooré	96,57	Fulfuldé	1,26	Bissa	0,51	Dioula	0,44	Français	0,31	(9 083)
		1996											
		2006	Mooré	96,52	Français	1,33	Dioula	0,65	Fulfuldé	0,62	Bissa	0,14	(38 148)
	Rural	1985	Mooré	94,28	Fulfuldé	4,25	Bissa	1,06	Français	0,19	Dioula	0,03	(304 272)
		1996	Mooré	93,60	Fulfuldé	4,68	Bissa	1,19	Français	0,13	Dioula	0,07	(362 068)
		2006	Mooré	93,11	Fulfuldé	5,18	Bissa	1,29	Français	0,15	Dioula	0,04	(405 992)
	Total	1985	Mooré	94,35	Fulfuldé	4,16	Bissa	1,05	Français	0,20	Dioula	0,04	(313 355)
		1996	Mooré	93,60	Fulfuldé	4,68	Bissa	1,19	Français	0,13	Dioula	0,07	(362 068)
		2006	Mooré	93,40	Fulfuldé	4,79	Bissa	1,19	Français	0,25	Dioula	0,09	(444 140)
Sahel	Urbain	1985	Fulfuldé	65,50	Mooré	15,13	Bella	6,82	Dioula	1,26	Haoussa	0,92	(20 303)
		1996	Fulfuldé	81,40	Mooré	7,11	Bella	3,12	Français	1,57	Dioula	1,20	(16 966)
		2006	Fulfuldé	65,56	Mooré	18,17	Bella	6,06	Français	2,38	Dioula	0,96	(44 855)
	Rural	1985	Fulfuldé	59,25	Bella	13,78	Mooré	11,24	Goulma	3,08	Dogon	0,54	(322 984)
		1996	Fulfuldé	58,30	Bella	13,67	Mooré	11,53	Goulma	3,50	Dogon	0,65	(444 100)
		2006	Fulfuldé	57,51	Bella	13,94	Mooré	12,07	Goulma	4,27	Dogon	0,61	(573 770)
	Total	1985	Fulfuldé	59,62	Bella	13,37	Mooré	11,47	Goulma	2,93	Dogon	0,55	(343 287)
		1996	Fulfuldé	59,15	Bella	13,28	Mooré	11,37	Goulma	3,39	Dogon	0,63	(461 066)
		2006	Fulfuldé	58,09	Bella	13,37	Mooré	12,51	Goulma	4,00	Dogon	0,58	(618 625)
Sud-Ouest	Urbain	1985	Dagara	25,14	Dioula	18,68	Lobiri	17,03	Mooré	14,07	Français	2,21	(11 458)
		1996	Lobiri	55,75	Dioula	16,44	Mooré	15,47	Dagara	4,28	Français	3,05	(11 825)
		2006	Dagara	27,62	Lobiri	21,15	Dioula	14,61	Mooré	14,20	Français	3,50	(50 089)
	Rural	1985	Dagara	48,65	Lobiri	31,84	Mooré	2,97	Fulfuldé	1,51	Bwamu	1,51	(277 657)
		1996	Lobiri	44,57	Dagara	41,49	Mooré	4,05	Dioula	1,71	Fulfuldé	1,56	(303 424)
		2006	Lobiri	39,35	Dagara	38,60	Mooré	7,36	Fulfuldé	2,50	Dioula	1,39	(350 165)
	Total	1985	Dagara	47,72	Lobiri	31,25	Mooré	3,41	Dioula	1,91	Fulfuldé	1,51	(289 115)
		1996	Lobiri	44,98	Dagara	40,10	Mooré	4,48	Dioula	2,26	Fulfuldé	1,53	(315 249)
		2006	Dagara	37,23	Lobiri	37,07	Mooré	8,21	Dioula	3,05	Fulfuldé	2,38	(400 254)
Burkina Faso	Urbain	1985	Mooré	55,35	Dioula	10,39	Fulfuldé	4,23	Bissa	3,74	Bobo	3,15	(767 729)
		1996	Mooré	59,39	Dioula	13,79	Français	3,55	Fulfuldé	3,09	Bobo	2,45	(1 137 107)
		2006	Mooré	60,74	Dioula	15,34	Français	5,90	Fulfuldé	2,97	Bissa	2,20	(2 313 207)
	Rural	1985	Mooré	48,61	Fulfuldé	10,91	Goulma	5,89	Bissa	3,52	Dagara	3,48	(4 277 123)
		1996	Mooré	48,90	Fulfuldé	11,23	Goulma	6,73	Bissa	3,83	Dagara	2,58	(5 507 474)
		2006	Mooré	48,28	Fulfuldé	11,47	Goulma	7,26	Bissa	3,50	Bwamu	2,59	(6 797 600)
	Total	1985	Mooré	49,64	Fulfuldé	9,89	Goulma	5,41	Bissa	3,55	Dagara	3,10	(5 044 852)
		1996	Mooré	50,69	Fulfuldé	9,84	Goulma	5,89	Dioula	3,52	Bissa	3,46	(6 644 581)
		2006	Mooré	51,45	Fulfuldé	9,31	Goulma	5,84	Dioula	5,36	Bissa	3,17	(9 110 807)

2.1.3 Évolution des langues nationales par groupes d'âge

L'examen de la répartition de la population âgée de 10 ans et plus par principale langue couramment parlée selon les groupes d'âge montre qu'il n'y a pas de différence majeure entre

les générations en termes de dynamique démo-linguistique au cours des trente dernières années (tableau 2.3). En effet, le mooré reste la langue la plus couramment parlée avec environ 50 % de locuteurs dans tous les groupes d'âge. D'ailleurs, la proportion de mooréphones augmente dans toutes les tranches d'âges bien que cette hausse soit assez timide. Le fulfuldé et le goulmancema demeurent respectivement les deuxième et troisième langues les plus couramment parlées dans tous les groupes d'âge et leurs proportions varient très peu d'un groupe d'âge à un autre. Par ailleurs, à partir de 1996, le dioula devient la quatrième langue la plus couramment parlée chez les personnes âgées de moins de 45 ans avec une croissance assez forte entre 1996 et 2006, ce qui laisse penser que ce groupe d'âge aurait été le plus concerné par l'immigration des Burkinabè de Côte d'Ivoire à cause de la crise sociopolitique qui sévissait dans ce pays.

Tableau 2.3 : Dynamique des cinq premières langues nationales et de la proportion (%) de leurs locuteurs selon les groupes d'âge de 1985 à 2006

Groupes d'âge	Année	1 ^{re} langue		2 ^e langue		3 ^e langue		4 ^e langue		5 ^e langue		Effectif
		Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
10-24	1985	Mooré	49,71	Fulfuldé	9,91	Goulmancema	5,34	Bissa	3,50	Dagara	3,09	(2 288 031)
	1996		51,11		9,87		5,99	Dioula	3,71	Bissa	3,33	(3 196 586)
	2006		51,70		9,32		6,00	Dioula	5,60	Bissa	3,14	(4 366 350)
25-34	1985		48,21		10,71		6,46	Bissa	3,49	Dagara	3,18	(909 961)
	1996		49,26		10,16		6,66	Dioula	3,97	Bissa	3,36	(1 227 362)
	2006		50,69		9,41		6,19	Dioula	6,08	Bissa	2,80	(1 788 115)
35-44	1985		49,27		10,33		5,54	Bissa	3,57	Dagara	3,36	(667 905)
	1996		50,21		9,91		5,78	Dioula	3,61	Bissa	3,46	(850 348)
	2006		50,64		9,32		5,90	Dioula	5,36	Bissa	3,10	(1 196 726)
45-54	1985		49,38		9,45		4,94	Bissa	3,67	Dagara	3,30	(501 247)
	1996		50,12		10,04		5,20	Bissa	3,71	Dioula	2,98	(585 882)
	2006		51,06		9,46		5,25	Dioula	4,63	Bissa	3,27	(780 949)
55+	1985		51,89		8,65		4,45	Bissa	3,68	San	3,05	(677 708)
	1996		52,18		8,96		4,86	Bissa	3,93	Lobiri	2,69	(784 403)
	2006		53,00		8,95		4,85	Bissa	3,92	Dioula	3,53	(978 667)
Total	1985		49,64		9,89		5,41	Bissa	3,55	Dagara	3,10	(5 044 852)
	1996		50,69		9,84		5,89	Dioula	3,52	Bissa	3,46	(6 644 581)
	2006		51,45		9,31		5,84	Dioula	5,36	Bissa	3,17	(9 110 807)

Lorsqu'on restreint l'analyse à la ville de Ouagadougou, il apparaît, à travers le tableau 2.4, qu'au-delà de la prédominance du mooré observée précédemment dans tous les groupes d'âge considérés, la langue française pénètre différemment les générations dans la capitale burkinabè :

- Chez les personnes âgées de 10 à 24 ans, le français était la troisième langue la plus couramment parlée en 1985 et 1996 avec respectivement 3,92 % et 5,12 % de personnes concernées. En 2006, le français devance le dioula et occupe la deuxième place avec 8,54 % de personnes concernées;
- Au niveau des groupes d'âge 25-34 ans et 35-44 ans, le français était la troisième langue la plus couramment parlée en 1985 avec respectivement 4,53 % et 3,31 % de personnes concernées. À partir de 1996, le français est devenu la deuxième langue la plus couramment parlée dans ces groupes d'âge avec plus du dixième des personnes concernées en 2006 (11,75 % pour les 25-34 ans et 10,94 % pour les 35-44 ans);
- Dans la population âgée de 45 à 54 ans, le français a été successivement la quatrième (2,14 % en 1985), la troisième (4,20 % en 1996) et la deuxième (10,2 % en 2006) langue la plus couramment parlée au fil du temps. On note par ailleurs un accroissement important de la proportion de personnes déclarant parler couramment le français dans cette sous-population au cours de la décennie 1996-2006, accroissement atteignant 6 points de pourcentage;
- Enfin, chez les personnes âgées de 55 ans et plus, le français en tant que principale langue couramment parlée ne concernait que 1,17 % d'entre elles en 1985. Cette proportion a très peu varié par la suite comparativement aux autres générations, passant de 1,98 % en 1996 à 4,65 % en 2006.

Tableau 2.4 : Dynamique des cinq premières langues nationales (y compris le français) et de la proportion (%) de leurs locuteurs dans la ville de Ouagadougou selon les groupes d'âge de 1985 à 2006

Groupes d'âge	Année	1 ^{re} langue		2 ^e langue		3 ^e langue		4 ^e langue		5 ^e langue		Effectif
		Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
10-24	1985	Mooré	75,60	Dioula	5,13	Français	3,92	Bissa	3,21	Fulfuldé	1,59	(153 303)
	1996	Mooré	77,94	Dioula	5,37	Français	5,12	Bissa	2,67	Fulfuldé	1,13	(255 592)
	2006	Mooré	79,01	Français	8,54	Dioula	4,95	Bissa	1,48	Fulfuldé	1,04	(524 247)
25-34	1985	Mooré	74,39	Dioula	5,27	Français	4,53	Bissa	2,63	Fulfuldé	1,75	(68 662)
	1996	Mooré	75,85	Français	7,18	Dioula	5,59	Bissa	2,48	Fulfuldé	1,09	(118 100)
	2006	Mooré	75,91	Français	11,75	Dioula	5,04	Bissa	1,29	Fulfuldé	1,01	(272 226)
35-44	1985	Mooré	77,88	Dioula	4,54	Français	3,31	Bissa	2,61	Fulfuldé	1,93	(38 983)
	1996	Mooré	76,42	Français	6,37	Dioula	5,63	Bissa	2,40	Fulfuldé	1,20	(69 564)
	2006	Mooré	76,16	Français	10,94	Dioula	5,10	Bissa	1,45	Fulfuldé	1,06	(150 627)
45-54	1985	Mooré	80,49	Dioula	3,89	Bissa	3,09	Français	2,14	Fulfuldé	2,11	(21 173)
	1996	Mooré	80,16	Dioula	4,78	Français	4,20	Bissa	2,44	Fulfuldé	1,53	(35 717)
	2006	Mooré	76,52	Français	10,20	Dioula	5,00	Bissa	1,57	Fulfuldé	1,11	(81 746)
55+	1985	Mooré	86,95	Dioula	2,98	Fulfuldé	2,37	Bissa	1,80	Français	1,17	(17 982)
	1996	Mooré	85,10	Dioula	3,59	Bissa	2,52	Français	1,98	Fulfuldé	1,65	(30 685)
	2006	Mooré	84,18	Français	4,65	Dioula	3,74	Bissa	1,75	Fulfuldé	1,30	(69 163)
Total	1985	Mooré	76,65	Dioula	4,87	Français	3,69	Bissa	2,91	Fulfuldé	1,76	(300 103)
	1996	Mooré	77,84	Français	5,52	Dioula	5,31	Bissa	2,56	Fulfuldé	1,19	(509 658)
	2006	Mooré	77,99	Français	9,54	Dioula	4,92	Bissa	1,45	Fulfuldé	1,06	(1 098 009)

2.2 Alphabétisation dans les langues nationales

2.2.1 Évolution spatiale de l'alphabétisation dans les langues nationales

Il importe d'abord d'observer que l'alphabétisation dans les langues nationales concerne des proportions très faibles de la population, soit moins de 1 % des Burkinabè en 2006. Toutefois, l'examen de l'évolution du nombre et de la proportion de personnes déclarant savoir lire et écrire dans une langue nationale selon le lieu de résidence révèle, comme on pouvait s'y attendre, des disparités spatiales importantes (tableau 2.4).

Pour l'ensemble du pays, la proportion des personnes âgées de 10 ans et plus déclarant savoir lire et écrire dans une langue nationale passe de 0,23 % en 1985 (effectif absolu de 11 652) à 1,76 % en 1996 (effectif absolu de 117 269) pour s'établir à 0,81 % en 2006 (effectif absolu de 74 159). Cette évolution en dents de scie témoigne d'une part, de la faiblesse de l'alphabétisation dans les langues nationales, et d'autre part, du problème de maintien des

acquis des personnes alphabétisées qui finissent par retomber dans l'analphabétisme de retour. Selon Alidou *et al.* (2006), au cours des dernières années, moins de la moitié des personnes qui ont terminé la première étape de l'alphabétisation ont enchaîné avec la seconde étape d'alphabétisation « complète » et, de ce fait, un grand nombre d'adultes ont perdu leurs compétences et ont réintégré le groupe des analphabètes.

Lorsqu'on prend en compte le milieu de résidence dans l'analyse des résultats, il ressort que le niveau d'alphabétisation dans les langues nationales est nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et ce, quelles que soient l'année et la région considérées. Cette disparité en matière d'aptitude à lire et à écrire dans une langue nationale s'inscrit dans la logique des programmes d'alphabétisation dans les langues locales qui sont dirigés prioritairement vers les populations des zones rurales et ce, en vue de compenser dans une certaine mesure leur faible niveau de scolarisation par rapport aux citadins.

En considérant la proportion des personnes alphabétisées et prenant comme seuil les chiffres au niveau national présentés ci-dessus, il se dégage neuf profils selon le lieu de résidence en matière d'alphabétisation dans les langues nationales :

- La région de l'Est a un niveau d'alphabétisation dans les langues nationales au-dessus de la moyenne nationale, quelle que soit l'année considérée (0,31 % en 1985, 3,14 % en 1996 et 1,82 % en 2006);
- La région du Centre (sans la ville de Ouagadougou) avait un niveau supérieur à la moyenne nationale en 1985 et 1996 (respectivement 0,37 % et 2,58 %), mais ne valait plus la moyenne nationale en 2006 (0,71 %);
- Les régions des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et du Nord avaient des niveaux au-dessus de la moyenne nationale en 1985, mais ils sont tombés en dessous en 1996 et 2006 (niveaux variant entre 0,26 % et 1,62 %);
- Les régions du Centre-Nord et du Plateau Central ont des niveaux successivement supérieurs, comparables et au-dessus de la moyenne nationale au fil des années (niveaux variant entre 0,30 % et 1,69 %);
- La région du Centre-Sud a eu un niveau respectivement supérieur, inférieur et au-dessus de la moyenne nationale en 1985 (0,32 %), 1996 (1,43 %) et 2006 (1,00 %);
- Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont eu des niveaux qui ont évolué en dents de scie au fil du temps, c'est-à-dire respectivement inférieurs, supérieurs et en dessous de la moyenne nationale en 1985, 1996 et 2006 (niveaux variant entre 0,03 % et 3,62 %);

- La région du Centre-Est avait un niveau qui était en dessous de la moyenne nationale en 1985 (0,18 %) et 1996 (1,50 %), mais qui y est devenu comparable en 2006 (0,83 %);
- Enfin, les régions des Hauts-Bassins (sans la ville de Bobo-Dioulasso), du Centre-Ouest, du Sahel et du Sud-Ouest avaient des niveaux d'alphabétisation dans les langues nationales nettement en dessous de la moyenne nationale quelle que soit l'année considérée.

Tableau 2.5 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes alphabétisées dans les langues nationales selon le lieu de résidence de 1985 à 2006

Lieu de résidence		1985		1996		2006	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ouagadougou	Urbain	607	0,20	18 379	3,62	2 956	0,27
Bobo-Dioulasso	Urbain	40	0,03	4 361	1,97	610	0,17
Boucle du Mouhoun	Urbain	29	0,09	1 025	1,78	234	0,27
	Rural	1 442	0,27	9 331	1,35	5 234	0,63
	Total	1 471	0,26	10 356	1,38	5 468	0,59
Cascades	Urbain	8	0,04	440	1,02	170	0,23
	Rural	395	0,29	1 658	0,96	1 831	0,67
	Total	403	0,26	2 098	0,97	2 001	0,58
Centre (sans Ouaga)	Rural	44	0,37	3 888	2,58	1 197	0,71
Centre-Est	Urbain	52	0,14	755	1,30	806	0,59
	Rural	624	0,18	7 326	1,52	5 220	0,89
	Total	676	0,18	8 081	1,50	6 026	0,83
Centre-Nord	Urbain	118	0,43	1 167	3,24	701	1,01
	Rural	1 413	0,33	8 756	1,59	11 322	1,64
	Total	1 531	0,33	9 923	1,69	12 023	1,58
Centre-Ouest	Urbain	63	0,12	1 137	1,67	591	0,52
	Rural	1 022	0,22	6 378	1,18	4 363	0,67
	Total	1 085	0,21	7 515	1,24	4 954	0,64
Centre-Sud	Urbain	40	0,17	175	1,45	235	0,49
	Rural	1 089	0,33	4 728	1,43	3 976	1,07
	Total	1 129	0,32	4 903	1,43	4 211	1,00
Est	Urbain	33	0,12	1 009	3,39	701	1,24
	Rural	1 244	0,32	15 563	3,13	12 715	1,86
	Total	1 277	0,31	16 572	3,14	13 416	1,82
Hauts-Bassins	Urbain	5	0,06	176	1,55	319	0,74
	Rural	462	0,15	6 369	1,43	3 941	0,67
	Total	467	0,15	6 545	1,43	4 260	0,68
Nord	Urbain	108	0,24	1 377	2,23	371	0,37
	Rural	1 520	0,35	8 493	1,55	5 095	0,78
	Total	1 628	0,34	9 870	1,62	5 466	0,72
Plateau Central	Urbain	15	0,17			241	0,63
	Rural	917	0,30	6 136	1,68	4 720	1,15
	Total	932	0,30	6 136	1,68	4 961	1,11
Sahel	Urbain	42	0,21	183	1,08	382	0,84
	Rural	134	0,04	4 487	1,00	3 382	0,58
	Total	176	0,05	4 670	1,00	3 764	0,60
Sud-Ouest	Urbain	5	0,04	253	2,16	271	0,53
	Rural	181	0,07	3 719	1,23	2 575	0,73
	Total	186	0,06	3 972	1,26	2 846	0,71
Burkina Faso	Urbain	1 165	0,15	30 437	2,68	8 588	0,37
	Rural	10 487	0,25	86 832	1,57	65 571	0,96
	Total	11 652	0,23	117 269	1,76	74 159	0,81

2.2.2 Évolution de l’alphabétisation dans les langues nationales par groupes d’âge

L’analyse du nombre et de la proportion (%) des personnes déclarant savoir lire et écrire dans une langue nationale selon les groupes d’âge (tableau 2.5) fait ressortir un schéma similaire à celui observé au niveau national présenté plus haut : un taux d’alphabétisation dans les langues nationales marginal avec une évolution en dents de scie dans tous les groupes d’âge. Que ce soit en termes absolus ou relatifs, il a augmenté considérablement dans toutes les tranches d’âge au cours de la période 1985-1996, témoignant ainsi de l’engouement de la population pour les programmes d’alphabétisation (« Commando », « Bantaarée », etc.). La baisse drastique du niveau d’alphabétisation observée entre 1996 et 2006 s’expliquerait vraisemblablement, comme on l’a déjà signalé, par un analphabétisme de retour chez les personnes alphabétisées, dans la mesure où il y a eu des programmes similaires au cours de cette période, en l’occurrence le PDDEB. Ce programme a en effet favorisé aussi l’alphabétisation dans les langues nationales au cours de la décennie 1996-2006 en vue de relever le taux global d’alphabétisation du pays (langues nationales et étrangères confondues) à 40 % en 2010. Ce problème de maintien des connaissances est une réalité car selon l’UNESCO, même les personnes alphabétisées issues de l’enseignement formel (en français, par exemple) ne peuvent conserver durablement leurs acquis scolaires qu’après avoir atteint au minimum la sixième année d’études. Il est alors nécessaire de valoriser les langues nationales en offrant, par exemple, des possibilités permanentes de lecture aux personnes ayant eu la chance d’être alphabétisées afin de leur permettre de poursuivre leur apprentissage et, par ricochet, leur éviter au maximum le risque d’oubli précoce.

Tableau 2.6 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes alphabétisées dans les langues nationales selon les groupes d’âge de 1985 à 2006

Groupes d'âge	1985		1996		2006	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10-24	6 219	0,27	46 108	1,44	22 284	0,51
25-34	2 396	0,26	34 216	2,78	23 518	1,30
35-44	1 426	0,21	20 626	2,42	17 058	1,41
45-54	844	0,17	10 012	1,70	7 152	0,91
55+	767	0,11	6 307	0,80	4 147	0,42
Total	11 652	0,23	117 269	1,76	74 159	0,81

CHAPITRE 3 : DYNAMIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

3.1 Place du français

3.1.1 Évolution spatiale du français comme principale langue couramment parlée

Le tableau 3.1 présente l'évolution du nombre et de la proportion des personnes âgées de 10 ans et plus déclarant le français comme première langue couramment parlée selon le milieu de résidence. Ces indicateurs sont obtenus à partir des données de trois recensements réalisés au Burkina Faso : le Recensement Général de la Population de 1985 (RGP-1985) et les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation de 1996 et 2006 (RGPH-1996 et RGPH-2006). Il ressort de l'examen des résultats que le français est de plus en plus déclaré comme première langue couramment parlée par les Burkinabè.

Au niveau national, le nombre de personnes qui déclarent le français comme première langue couramment parlée est passé de 20 947 en 1985, soit 0,42 % de la population de référence, à 49 647 en 1996 (0,75 %), pour atteindre 151 184 en 2006 (1,66 %), ce qui correspond respectivement à un accroissement relatif de 137,0 % (soit 12,5 % par an) et 204,5 % (soit 20,5 % par an) en moyenne au cours des deux périodes intercensitaires (1985-1996 et 1996-2006).

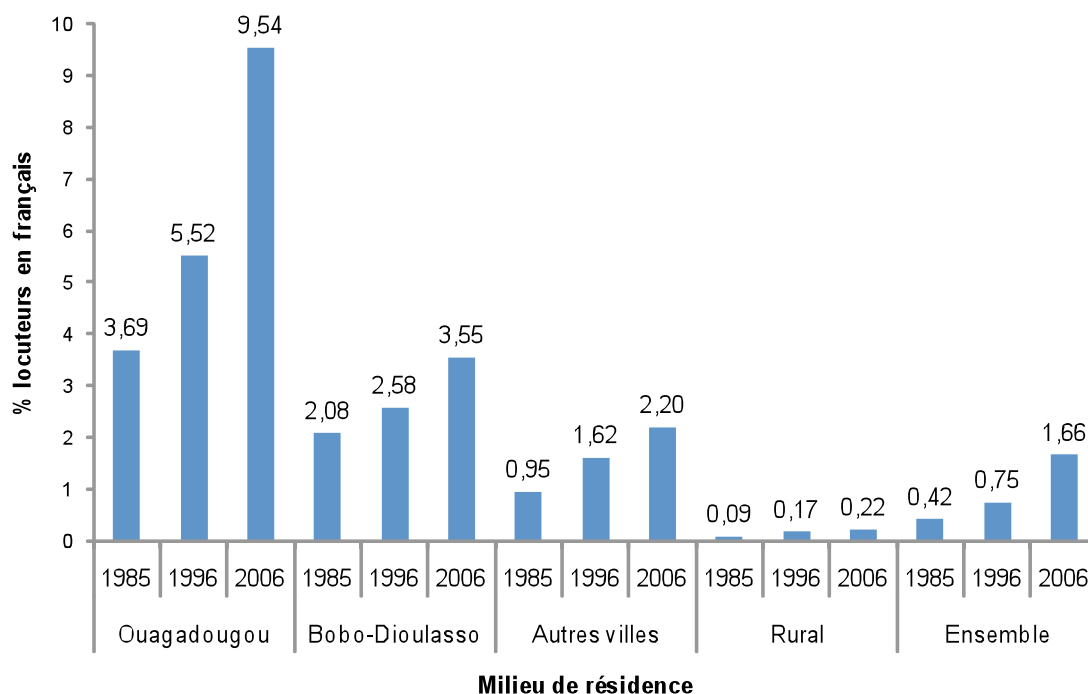
La prise en compte du milieu de résidence dans l'analyse montre que c'est généralement en milieu urbain et particulièrement dans la capitale que les personnes déclarant le français comme première langue couramment parlée sont les plus nombreuses (tableau 3.1). Par ailleurs, la proportion des personnes déclarant le français comme première langue couramment parlée a augmenté au fil du temps, en ville comme à la campagne (0,09 % en 1985, 0,17 % en 1996 et 0,22 % en 2006). Cette croissance s'est particulièrement accélérée à Ouagadougou, surtout au cours de la dernière décennie (3,69 % en 1985, 5,52 % en 1996 et 9,54 % en 2006), ce qui équivaut à un accroissement relatif annuel de 14,0 % et de 27,3 % au cours des deux dernières décennies, niveaux de croissance qui se situent nettement au-dessus des moyennes nationales (12,5 % par an entre 1985 et 1996; 20,3 % par an entre 1996 et 2006).

Tableau 3.1 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon le milieu de résidence de 1985 à 2006

Milieu de résidence	1985		1996		2006	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ouagadougou	11 080	3,69	28 115	5,52	104 772	9,54
Bobo-Dioulasso	3 141	2,08	5 700	2,58	12 755	3,55
Autres villes	3 012	0,95	6 571	1,62	18 840	2,20
Rural	3 714	0,09	9 261	0,17	14 817	0,22
Ensemble	20 947	0,42	49 647	0,75	151 184	1,66

Le graphique 3.1 (issu du tableau 3.1) permet de visualiser non seulement les résultats présentés ci-dessus, mais aussi la relation positive qui existe entre l'urbanisation et le fait de déclarer le français comme première langue couramment parlée. D'une part, plus le degré d'urbanisation augmente, plus la proportion des personnes qui déclarent parler couramment le français est importante, quelle que soit l'année considérée. D'autre part, cette même proportion augmente avec le temps dans tous les milieux de résidence. On est alors tenté de dire que la modernisation qui s'opère à tous les niveaux, à la ville comme à la campagne, mais beaucoup plus en accéléré à Ouagadougou du fait de son statut de capitale, s'accompagne de l'implantation progressive du français comme principale langue couramment parlée par les Burkinabè.

Graphique 3.1 : Évolution de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon le milieu de résidence de 1985 à 2006



3.1.2 Évolution du français par groupes d'âge

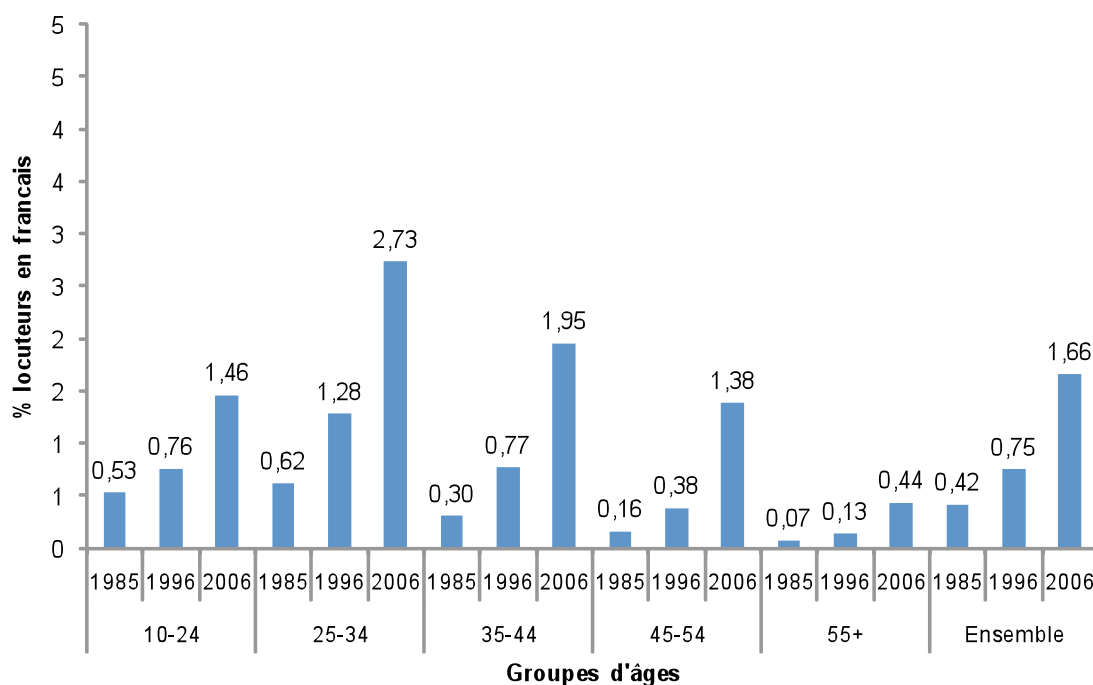
À travers le tableau 3.2 qui présente l'évolution du nombre et de la proportion des personnes déclarant le français comme première langue couramment parlée selon les groupes d'âge, il apparaît que le français devient davantage la langue couramment parlée dans toutes les générations. Toutefois, les jeunes parlent couramment le français plus que les personnes âgées quelle que soit l'année considérée, en témoigne la décroissance de la proportion des personnes déclarant parler couramment le français avec les groupes d'âge, excepté chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans dont le niveau est en dessous de celui des personnes âgées de 25 à 34 ans pour les recensements de 1985 (0,53 % contre 0,62 %) et de 2006 (1,46 % contre 2,73 %). Ce résultat est à mettre en rapport avec l'augmentation de la scolarisation sous l'hypothèse que les jeunes générations qui sont davantage scolarisées et qui disposent de ce fait plus d'acquis, sont plus aptes à parler couramment le français que les personnes âgées qui s'accrochent davantage aux langues locales.

Tableau 3.2 : Évolution du nombre et de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon les groupes d'âge de 1985 à 2006

Groupes d'âge	1985		1996		2006	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10-24	12 030	0,53	24 162	0,76	63 910	1,46
25-34	5 607	0,62	15 678	1,28	48 818	2,73
35-44	2 021	0,30	6 514	0,77	23 392	1,95
45-54	806	0,16	2 241	0,38	10 806	1,38
55+	483	0,07	1 052	0,13	4 258	0,44
Total	20 947	0,42	49 647	0,75	151 184	1,66

Néanmoins, l'accroissement de la proportion des personnes qui déclarent le français comme première langue couramment parlée, mis en évidence au niveau national, est perceptible dans tous les groupes d'âge à travers le graphique 3.2, notamment la croissance accélérée de l'usage courant du français au cours de la dernière décennie.

Graphique 3.2 : Évolution de la proportion (%) des personnes déclarant parler couramment le français selon les groupes d'âge de 1985 à 2006



3.2 Population francophone

Un des objectifs de ce rapport est de tenter de mesurer l'évolution des francophones. Dans cette étude, la population des francophones désigne l'ensemble des individus âgés de 10 ans et plus déclarant savoir lire et écrire en français. Pour mieux cerner cette population et dans le souci de mettre en évidence le poids des francophones soumis au risque précoce d'analphabétisme de retour en français, trois catégories de francophones ont été définies :

1. Les francophones de première catégorie désignent l'ensemble des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction mais qui déclarent savoir lire et écrire en français. Cet ensemble donne une idée du nombre de personnes qui arrivent à « maîtriser » le français en dehors du système d'enseignement formel et de la lecture et de l'écriture dans cette langue.
2. Les francophones de deuxième catégorie désignent les individus ayant été à l'école sans atteindre la sixième année d'études et qui déclarent savoir lire et écrire en français. Bien qu'elles déclarent savoir lire et écrire, le faible niveau d'éducation atteint par ces personnes nous permet de croire qu'elles ont une plus faible maîtrise de la langue que celle formant la prochaine catégorie.
3. Enfin, les francophones de troisième catégorie sont ceux ayant au moins le niveau d'études CM2 (sixième année) et qui déclarent savoir lire et écrire en français.

Comme on peut le constater, le nombre total de francophones, à savoir ceux et celles déclarant savoir lire et écrire en français, est la somme des trois catégories définies ci-dessus. Par ailleurs, contrairement aux francophones de première et deuxième catégories, dont les aptitudes à lire et écrire sont inexistantes ou peuvent être jugées plus faibles, ceux de troisième catégorie sont des francophones confirmés ou des « francophones à long terme » si on tient compte du critère de l'UNESCO selon lequel une personne reste durablement alphabétisée quand elle a atteint la sixième année d'apprentissage.

Pour prendre en compte les données du recensement de 1996 dans lequel les classes de CM1 et CM2 ne sont pas séparées, nous avons considéré la cinquième année d'études pour distinguer les francophones issus du système d'enseignement formel (francophones de deuxième et troisième catégories). Cependant, l'examen des résultats utilisant le critère de la sixième année d'études présentés en annexe (tableaux 3B et 3D) pour les recensements de 1985 et 2006 montre qu'il y a très peu de différence.

3.2.1 Évolution spatiale des francophones

Le tableau 3.3 présente l'évolution de la proportion des francophones selon le lieu de résidence. L'examen des résultats montre que quels que soient le lieu de résidence et l'année considérés, les francophones de troisième catégorie sont de loin les plus représentés. Viennent ensuite ceux de deuxième et première catégories. La proportion des francophones de catégories 1 et 3 augmente régulièrement avec le temps dans tous les milieux et régions de résidence, témoignant ainsi des efforts déployés dans les programmes d'alphabétisation (francophones de catégorie 1) et dans l'enseignement formel (francophones de catégorie 3) pour accroître le nombre des francophones. La proportion des francophones de catégorie 2 évolue toutefois en dents de scie, révélant ainsi les problèmes de maintien des acquis chez les exclus précoces de l'enseignement formel.

Dans les sections qui suivent, nous nous intéresserons à l'ensemble de la population francophone du Burkina Faso.

Pour l'ensemble du pays, la proportion des francophones est passée de 9,22 % en 1985 (effectif absolu de 463 363) à 11,52 % en 1996 (effectif absolu de 769 964). En 2006, c'est environ un quart de la population burkinabè (25,19 %), soit en termes absolus 2 314 679 personnes, qui est francophone selon la définition retenue. Ce qui montre que l'aptitude à lire et à écrire en français est de plus en plus une réalité au Burkina Faso. Ce progrès assez remarquable en matière d'appropriation de la langue française est la conséquence immédiate du développement de la scolarisation des dernières années, en l'occurrence le PDDEB dont l'un des objectifs est d'atteindre un taux de scolarisation de 70 % au primaire en 2010.

L'analyse des résultats par milieu de résidence révèle des inégalités importantes entre villes et campagnes : en 1985, la proportion des francophones résidant en milieu urbain était de 35,01 % contre seulement 4,59 % pour le milieu rural, soit un écart de 30,42 points de pourcentage. Cet écart s'est accentué au cours des vingt années suivantes, passant à 33,55 points en 1996 (39,30 % contre 5,75 %) pour atteindre 41,88 points en 2006 (56,39 % contre 14,51 %). Les inégalités observées entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de poids de francophones ne sont que le reflet des inégalités entre villes et campagnes en matière de scolarisation.

L'examen des résultats selon la région (y compris les deux grandes villes) fait ressortir également des disparités spatiales importantes. En considérant la proportion des francophones et prenant comme seuil les moyennes nationales (9,22 % en 1985, 11,52 % en 1996 et 25,19 % en 2006), il se dégage six profils selon le lieu de résidence en matière d'appropriation de la langue française :

- Les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) ont des niveaux nettement au-dessus des moyennes nationales quelle que soit l'année considérée, les niveaux variant entre 39,04 % en 1985 à 62,70 % en 2006;
- Les régions des Cascades et du Centre-Ouest ont des niveaux comparables aux moyennes nationales en 1985 et 1996, mais légèrement en dessous de la moyenne nationale en 2006 (23,15 % pour les Cascades et 23,76 % pour le Centre-Ouest en 2006);
- La région du Centre (sans la ville de Ouagadougou) a une proportion de francophones comparable aux moyennes nationales en 1985 et 1996, et au-dessus de la moyenne nationale en 2006 (28,89 %);
- Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord ont des niveaux faibles en 1985 et 1996 (niveaux variant entre 6,12 % en 1985 et 8,87 % en 1996) et légèrement en dessous de la moyenne nationale en 2006 (soit respectivement 20,92 % et 20,94 %);
- Les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins (sans la ville de Bobo-Dioulasso), du Plateau Central et du Sud-Ouest ont de faibles niveaux par rapport aux moyennes nationales quelle que soit l'année considérée, les niveaux variant entre 4,13 % en 1985 à 19,36 % en 2006;
- Enfin, les régions de l'Est et du Sahel ont de très faibles niveaux d'appropriation de la langue française quelle que soit l'année du recensement, les niveaux variant entre 2,11 % en 1985 à 12,04 % en 2006.

Tableau 3.3 : Évolution de la proportion (%) des différentes catégories de francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006

Lieu de résidence		Proportion (%) des francophones par catégorie											
		Catégorie 1			Catégorie 2			Catégorie 3			Total		
		1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006
Ouagadougou	Urbain	0,40	1,04	1,03	5,63	2,30	7,49	36,09	40,99	54,18	42,12	44,33	62,70
Bobo-Dioulasso	Urbain	0,27	0,88	1,48	7,17	3,03	8,23	31,60	34,77	47,09	39,04	38,69	56,80
Boucle du Mouhoun	Urbain	0,28	0,61	0,83	5,27	2,20	9,15	24,61	31,80	45,32	30,15	34,61	55,31
	Rural	0,08	0,29	0,25	2,33	0,96	5,75	4,25	5,44	11,30	6,66	6,69	17,30
	Total	0,09	0,31	0,31	2,50	1,06	6,08	5,41	7,47	14,54	8,00	8,85	20,92
Cascades	Urbain	0,27	0,42	1,44	4,45	0,50	8,26	28,65	36,00	45,86	33,37	36,92	55,56
	Rural	0,05	0,15	0,42	1,80	0,22	3,96	4,00	5,68	9,88	5,84	6,04	14,26
	Total	0,08	0,20	0,64	2,18	0,27	4,88	7,57	11,79	17,63	9,83	12,27	23,15
Centre (ss Ouaga)	Rural	0,06	0,31	0,48	4,51	0,92	8,08	12,07	8,89	20,34	16,64	10,12	28,89
Centre-Est	Urbain	0,20	0,32	0,57	4,45	0,73	8,41	15,87	19,66	28,78	20,52	20,71	37,76
	Rural	0,06	0,14	0,17	1,32	0,67	4,97	2,72	4,48	9,54	4,09	5,29	14,68
	Total	0,07	0,16	0,25	1,62	0,68	5,62	3,99	6,11	13,20	5,68	6,94	19,07
Centre-Nord	Urbain	0,23	0,57	0,59	5,69	3,12	8,69	20,47	28,04	39,38	26,39	31,73	48,66
	Rural	0,06	0,15	0,18	0,83	0,63	3,97	1,81	3,24	7,22	2,71	4,01	11,38
	Total	0,07	0,17	0,22	1,13	0,78	4,41	2,94	4,77	10,16	4,13	5,73	14,78
Centre-Ouest	Urbain	0,19	0,56	0,63	6,45	1,59	8,78	26,66	37,04	47,42	33,30	39,19	56,83
	Rural	0,05	0,23	0,24	2,19	1,31	5,84	3,82	7,17	11,99	6,06	8,72	18,07
	Total	0,07	0,27	0,30	2,63	1,34	6,27	6,15	10,52	17,19	8,84	12,14	23,76
Centre-Sud	Urbain	0,16	0,63	0,65	4,13	8,26	9,34	15,17	31,12	35,82	19,46	40,00	45,81
	Rural	0,07	0,16	0,23	1,35	0,72	6,12	2,96	5,58	11,82	4,38	6,46	18,17
	Total	0,08	0,17	0,28	1,54	0,99	6,49	3,79	6,48	14,56	5,41	7,64	21,33
Est	Urbain	0,30	0,56	0,77	3,53	2,00	7,44	20,51	32,98	45,09	24,34	35,54	53,30
	Rural	0,03	0,10	0,19	0,59	0,29	2,83	1,46	2,42	5,60	2,08	2,80	8,62
	Total	0,05	0,13	0,24	0,77	0,38	3,18	2,68	4,15	8,62	3,51	4,66	12,04
Hauts-Bassins	Urbain	0,10	0,24	0,96	4,89	1,35	7,33	16,55	26,22	29,46	21,55	27,81	37,74
	Rural	0,06	0,18	0,31	2,56	0,81	4,82	5,11	5,23	10,54	7,73	6,21	15,67
	Total	0,06	0,18	0,76	2,62	0,82	6,18	5,43	5,75	24,77	8,12	6,75	31,71
Nord	Urbain	0,22	0,48	0,69	5,53	2,24	8,39	21,90	31,89	40,01	27,65	34,61	49,08
	Rural	0,09	0,21	0,21	1,27	0,72	5,73	2,54	4,72	10,70	3,90	5,66	16,65
	Total	0,10	0,24	0,28	1,67	0,87	6,08	4,35	7,49	14,58	6,12	8,61	20,94
Plateau Central	Urbain	0,18		0,35	3,42		8,36	14,18		36,02	17,78		44,73
	Rural	0,05	0,19	0,18	1,38	0,92	5,05	2,93	5,56	10,36	4,35	6,67	15,60
	Total	0,05	0,19	0,20	1,44	0,92	5,34	3,25	5,56	12,57	4,74	6,67	18,11
Sahel	Urbain	0,15	0,40	1,19	1,98	1,92	5,71	12,58	15,97	27,80	14,72	18,29	34,71
	Rural	0,02	0,10	0,22	0,37	0,29	2,23	0,94	1,89	3,42	1,32	2,27	5,87
	Total	0,03	0,11	0,29	0,46	0,35	2,48	1,62	2,40	5,20	2,11	2,86	7,97
Sud-Ouest	Urbain	0,37	0,51	0,62	4,21	1,11	7,86	28,59	36,84	41,40	33,17	38,46	49,88
	Rural	0,08	0,19	0,18	1,73	0,98	4,64	4,13	6,01	10,15	5,94	7,18	14,98
	Total	0,09	0,20	0,24	1,83	0,98	5,05	5,10	7,16	14,08	7,02	8,35	19,36
Burkina Faso	Urbain	0,30	0,81	1,00	5,61	2,30	7,90	29,10	36,04	47,48	35,01	39,15	56,39
	Rural	0,06	0,18	0,23	1,49	0,74	4,75	3,03	4,81	9,53	4,59	5,74	14,51
	Total	0,10	0,29	0,43	2,12	1,01	5,55	7,00	10,18	19,20	9,22	11,48	25,19

3.2.2 Évolution des francophones par sexe et groupes d'âge

Le tableau 3.4 présente l'évolution de la proportion des francophones selon les groupes d'âge et le sexe. Le constat sur le poids des différentes catégories de francophones mis en évidence au niveau national reste également valable pour tous les groupes d'âges et sexes confondus. De même, l'analyse des résultats du tableau révèle, comme nous l'avons montré précédemment pour l'ensemble du pays, que la population des francophones a considérablement augmenté au cours des trente dernières années : d'une part, la proportion des francophones a augmenté régulièrement d'un recensement à l'autre dans tous les groupes d'âge et pour les deux sexes, l'augmentation étant beaucoup plus importante au cours de la dernière décennie. D'autre part, on note un accroissement régulier des proportions au fur et à mesure qu'on passe des personnes plus âgées (55 ans et plus) aux plus jeunes (10 à 24 ans), quels que soient le recensement et le sexe considérés. Ce résultat prometteur en matière d'appropriation de la langue française chez les Burkinabè est la conséquence immédiate de l'augmentation du niveau de scolarisation du pays des dernières années. Toutefois, la distinction par le sexe met en évidence un résultat bien connu : les inégalités d'accès à l'école et la surreprésentation des hommes comparativement aux femmes dans tous les groupes d'âge. En effet, en 1985, la proportion des francophones de sexe masculin (13,09 %) était plus de deux fois celle des francophones de sexe féminin (5,80 %). Onze ans après, c'est-à-dire en 1996, les hommes étaient francophones à 15,43 % contre seulement 8,06 % pour les femmes, soit un écart de 7,31 points en faveur des hommes. En 2006, pendant que plus de 3 hommes sur 10 (31,46 %) sont francophones, c'est à peine 2 femmes sur 10 (19,60 %) qui sont francophones. Ces écarts observés entre les sexes en termes de nombre de francophones ne sont que le reflet de la scolarisation qui, jusqu'à présent, garde un visage masculin même si on reconnaît que les efforts déployés pour rehausser le niveau de scolarisation des filles sont importants.

Tableau 3.4 : Évolution de la proportion (%) des différentes catégories de francophones selon les groupes d'âge et le sexe de 1985 à 2006

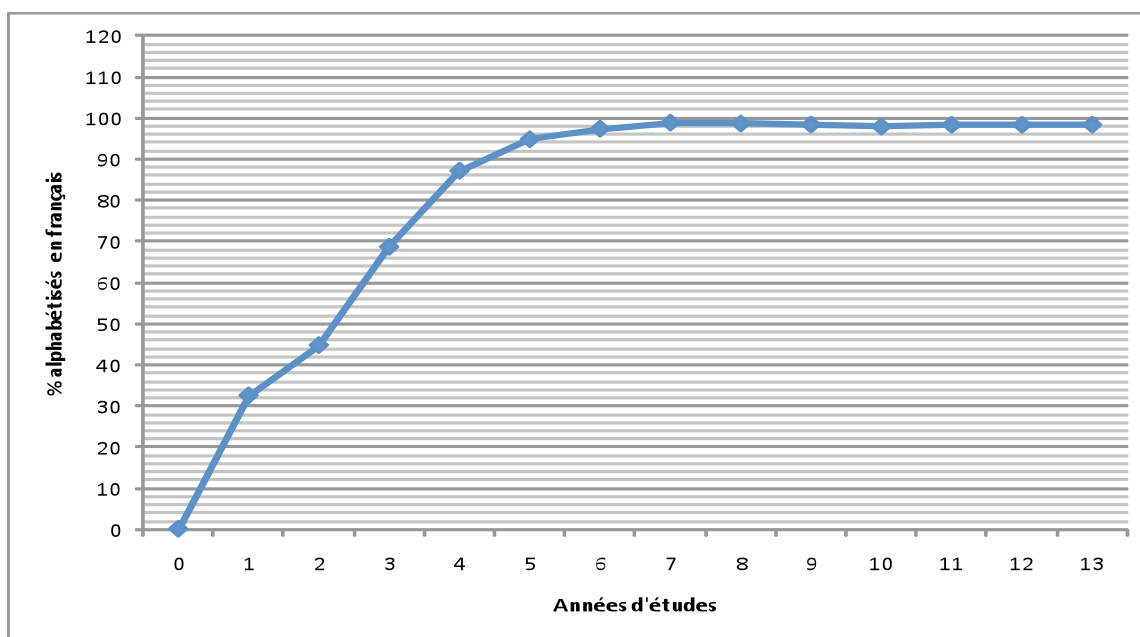
Groupes d'âge	Sexe	Proportion (%) de francophones par catégorie											
		Catégorie 1			Catégorie 2			Catégorie 3			Total		
		1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006
10-24	M	0,10	0,25	0,24	4,85	2,07	10,84	13,66	17,66	30,28	18,60	19,99	41,36
	F	0,03	0,18	0,13	2,69	1,34	7,97	7,83	11,21	22,46	10,55	12,73	30,55
	T	0,07	0,21	0,18	3,76	1,70	9,36	10,72	14,37	26,26	14,54	16,29	35,80
25-34	M	0,32	0,56	1,10	2,84	0,74	3,94	12,67	15,02	26,73	15,83	16,32	31,77
	F	0,04	0,19	0,24	0,51	0,27	2,20	4,13	6,31	13,78	4,68	6,78	16,22
	T	0,16	0,35	0,63	1,49	0,47	2,98	7,72	10,07	19,60	9,37	10,90	23,22
35-44	M	0,26	0,86	1,37	1,42	0,93	2,80	6,69	11,38	17,85	8,37	13,16	22,02
	F	0,03	0,16	0,25	0,20	0,18	1,30	1,57	3,97	7,92	1,79	4,31	9,47
	T	0,13	0,47	0,76	0,74	0,51	1,98	3,82	7,24	12,43	4,68	8,22	15,18
45-54	M	0,23	0,68	1,49	0,61	0,56	2,59	3,14	6,44	13,47	3,99	7,68	17,55
	F	0,01	0,13	0,23	0,09	0,09	0,94	0,54	1,64	5,19	0,65	1,85	6,36
	T	0,12	0,38	0,81	0,33	0,31	1,70	1,76	3,85	8,99	2,21	4,54	11,50
55+	M	0,15	0,46	0,80	0,25	0,21	1,07	0,99	2,00	5,41	1,40	2,67	7,28
	F	0,01	0,09	0,15	0,02	0,03	0,33	0,13	0,38	1,53	0,16	0,50	2,02
	T	0,08	0,27	0,46	0,13	0,12	0,68	0,54	1,16	3,36	0,75	1,54	4,50
Total	M	0,17	0,44	0,71	3,05	1,35	6,79	9,86	13,59	23,96	13,09	15,38	31,46
	F	0,03	0,16	0,18	1,30	0,71	4,46	4,47	7,16	14,97	5,80	8,03	19,60
	T	0,10	0,29	0,43	2,12	1,01	5,55	7,00	10,18	19,20	9,22	11,48	25,19

3.3 Qualité des apprentissages en français : une mesure indirecte

La prise en compte du nombre d'années d'études à travers le niveau d'instruction atteint et de la question déclarative sur l'aptitude à lire et à écrire en français dans les recensements généraux de la population permet indirectement d'apprécier la qualité des apprentissages dans la langue française. Il est évident que les objectifs des programmes scolaires ne se limitent pas à l'alphabétisation en français, c'est-à-dire aux apprentissages de lecture et d'écriture en français, mais faute de disposer d'informations issues d'évaluations des acquis des élèves en français à grande échelle, cette mesure à partir des données de recensements se positionne comme une alternative efficace pour tenter d'évaluer la qualité des apprentissages en français. Évidemment, cette mesure présente des limites importantes puisqu'elle s'appuie simplement sur les déclarations des individus (auto-déclarations).

Le graphique 3.3 (issu du tableau 3E en annexe) présente l'évolution de la proportion des personnes alphabétisées en français en fonction du nombre d'années d'études. Ces proportions sont obtenues à partir des données du recensement de 1985 qui donne des informations suffisamment détaillées sur la dernière classe atteinte ou achevée des personnes ayant eu la chance d'être scolarisées. L'examen du graphique montre que la qualité des apprentissages en français paraît acceptable : plus du tiers (environ 33 %) des personnes qui ont atteint la première année d'études (CP1) se déclarent aptes à lire et à écrire en français. Ce niveau est relativement élevé même si on tient compte des possibilités de redoublement, c'est-à-dire des personnes qui auraient passé plus d'une année dans la classe de CP1. La proportion des personnes alphabétisées croît ensuite régulièrement et, à partir de la cinquième année d'études, près de 95 % des individus se déclarent alphabétisés en français. Ce résultat s'inscrit dans la logique de l'UNESCO selon laquelle une personne est durablement alphabétisée si elle atteint au moins la sixième année d'études.

Graphique 3.3 : Évolution de la proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du niveau d'études au recensement de 1985

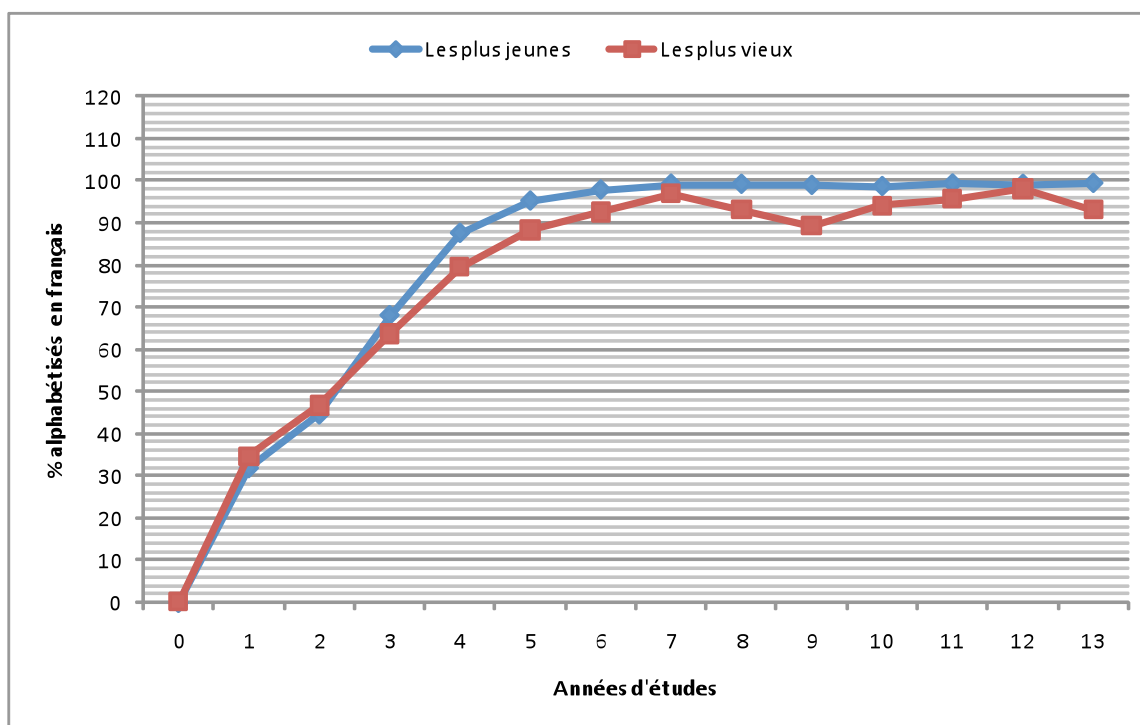


Après avoir présenté la qualité des apprentissages au niveau global, c'est-à-dire pour toutes les générations confondues, il est important de savoir qu'il n'y a pas de différence entre les jeunes et les personnes âgées en matière de conservation des acquis scolaires en français. En

comparant, à niveau d'instruction identique, le taux d'alphabétisation en français des jeunes à celui des personnes âgées, il est possible de dégager, dans une certaine mesure, les déperditions des acquis en français dues au vieillissement.

L'examen du graphique 3.4 (issu du tableau 3E en annexe), qui présente l'évolution de la proportion des personnes alphabétisées en français chez les plus jeunes et chez les personnes âgées en fonction du nombre d'années d'études, révèle, comme on pouvait s'y attendre, qu'à niveau d'éducation égal, les jeunes sont plus aptes à lire et écrire que les vieux. Toutefois, les écarts entre les deux courbes sont infimes, traduisant ainsi la faible perte des acquis scolaires chez les personnes âgées du fait de l'effet de mémoire, c'est-à-dire de l'oubli dû au vieillissement et à l'absence d'une pratique régulière de la langue française après la fin des études.

Graphique 3.4 : Évolution de la proportion (%) des personnes alphabétisées en français chez les plus jeunes (10-24 ans) et les plus vieux (55 ans et plus) en fonction du niveau d'études au recensement de 1985



CONCLUSION

La présente étude sur l'analyse de la dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso à partir des données de recensements généraux de la population avait cinq objectifs : (i) dégager la dynamique des langues locales et en rapport avec l'évolution du français; (ii) dégager la dynamique de l'alphabétisation dans les langues nationales; (iii) dégager la dynamique du poids du français dans les langues couramment parlées; (iv) dégager la dynamique de la population burkinabè francophone; (v) et dégager la dynamique de la qualité des apprentissages en français.

Pour la quasi-totalité des objectifs spécifiques, il s'agissait de présenter non seulement les indicateurs retenus pour l'ensemble du pays, mais également de faire ressortir les différences entre milieu urbain et milieu rural, ainsi que quelques résultats des variations régionales et générationnelles.

L'analyse préliminaire de l'aperçu général des langues couramment parlées a mis en évidence l'importance numérique de chaque langue et l'évolution de son poids en termes absolus et relatifs au cours des trente dernières années. Cet exercice a permis d'identifier les langues dominantes sur le plan national, notamment le mooré, le fulfuldé, le gulmancema et le dioula, celles dont le nombre de locuteurs stagneraient et même une langue qui serait menacée de disparition, le sissala.

Quant à l'analyse proprement dite de la dynamique des langues locales (y compris le français), il ressort que malgré leur faible niveau de valorisation, les langues nationales restent les principales langues de communication des Burkinabè, même dans les grandes villes. Il existe cependant de fortes disparités spatiales en matière de dynamique démo-linguistique : Ouagadougou est dominé fortement par la langue de l'ethnie majoritaire (le mooré) tandis que le dioula est la langue la plus couramment parlée à Bobo-Dioulasso avec une progression assez forte au cours de la décennie 1996-2006; la proportion des dioulaphones passant de 43,53 % en 1996 à plus de 60 % en 2006. L'analyse régionale révèle que cette forte augmentation du dioula est observée également dans le milieu urbain de la région des Cascades, une des régions frontalières avec la Côte d'Ivoire : dans cette région, le dioula est devenu à partir de 1996 la langue majoritairement parlée en milieu urbain, alors qu'en milieu rural, c'est le sénoufo qui demeure la première langue couramment parlée depuis 1985. Le

gulfancema et le fulfuldé demeurent respectivement les langues les plus couramment parlées dans les régions de l'Est et du Sahel, tandis que la région du Sud-Ouest connaît une alternance entre le dagara et le lobiri au fil du temps. Quant au mooré, il est la langue majoritaire dans les autres régions, mais son degré de dominance diffère d'une région à l'autre : le poids du mooré en tant que première langue couramment parlée de la région varie entre 25 % dans la Boucle du Mouhoun en 1985 à plus de 93 % dans le Plateau Central en 2006.

Les résultats concernant l'alphabétisation dans les langues nationales sont peu reluisants : faible proportion de personnes alphabétisées, évolution des proportions en dents de scie au fil du temps témoignant ainsi d'un analphabétisme de retour assez fréquent chez les personnes alphabétisées, différence importante entre milieu urbain et milieu rural au profit du milieu rural. L'analyse régionale montre que le nombre de personnes alphabétisées dans les langues nationales est relativement faible dans la quasi-totalité des régions même s'il existe des écarts entre elles comparativement aux moyennes nationales. Les régions du Sahel, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins (en exceptant la ville de Bobo-Dioulasso) sont celles ayant enregistré de très faibles niveaux au fil du temps.

En ce qui concerne la dynamique de la langue française, il est ressorti que c'est généralement en milieu urbain et en particulier dans la capitale que les personnes déclarant le français comme première langue couramment parlée sont les plus nombreuses. C'est également dans les villes que le français a davantage progressé au fil du temps. Toutefois, l'usage courant du français reste faible : même à Ouagadougou où le français a davantage progressé, c'est à peine une personne sur dix (9,54 %) qui déclare en 2006 le français comme première langue couramment parlée.

Par contre, le nombre de francophones, c'est-à-dire les personnes qui déclarent savoir lire et écrire en français, a connu une augmentation fulgurante au fil du temps si bien qu'en 2006, on a enregistré plus d'une personne sur quatre (25,19 %) alphabétisée en français sur le plan national et plus de trois personnes sur cinq (62,70 %) dans la ville de Ouagadougou. À ce niveau, il existe également des inégalités entre hommes et femmes, entre générations, entre villes et campagnes et entre régions, qui sont toutes à mettre en rapport avec le schéma de la scolarisation du pays.

Pour ce qui est de la qualité des apprentissages, malgré les limites de la mesure utilisée, il est ressorti que l'achèvement du cycle d'enseignement primaire est un niveau minimum pour assurer la pérennité des connaissances de lecture et d'écriture en français chez les personnes scolarisées. Par ailleurs, la déperdition des connaissances acquises chez les personnes âgées due au vieillissement, bien que réelle, n'est pas aussi dramatique si le niveau minimum de la sixième année d'études est atteint.

Les résultats de l'étude, bien que donnant quelques éléments d'éclairage à la situation linguistique du Burkina Faso sur le plan quantitatif au cours des trente dernières années, demeurent descriptifs et méritent d'être approfondis. D'une part, une analyse de ce type permettrait de saisir les transferts démo-linguistiques et les facteurs associés afin d'expliquer les logiques qui sous-tendent la dynamique des langues parlées au Burkina Faso observée à travers les données de recensements; d'autre part, de tester l'hypothèse d'homogénéisation des langues dans le contexte burkinabè marqué par une urbanisation accélérée du fait de la décentralisation et de l'exode rural.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALIDOU, Hassana, Aliou BOLY, Birgit BROCK-UTNE, Yaya Satina DIALLO, Kathleen HEUGH et Ekkehart H. WOLFF (2006), *Use of African Languages and Literacy: Conditions, Factors and Processes (Benin, Burkina Faso, Cameroon, Tanzania and Zambia)*, Paris, ADEA, 186 p.

Burkina Faso (1994), Comité des Experts pour les États Généraux de l'Éducation : Annexes, Ouagadougou, 104 p.

DIALLO, Issa (2004), « Les langues nationales, outils de promotion du français au Burkina Faso », *Actes du colloque Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou, 1^{er} au 4 juin, p. 13-16, <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-diallo.pdf>.

ANDRÉ, Géraldine (2007), « Écoles, langues, cultures et développement. Une analyse des politiques éducatives, linguistiques et culturelles postcoloniales au Burkina Faso », *Cahiers d'études africaines*, 186, p. 221-248.

INSD (2008), Résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, 52 p., <http://www.insd.bf>.

KOBIANÉ, Jean-François (2009), *Rapport d'analyse du secteur de l'éducation*, Ouagadougou, 109 p.

KOBIANÉ, Jean-François et Moussa BOUGMA (2009), Rapport d'analyse du thème IV du recensement de 2006 : Instruction, Alphabétisation, Scolarisation, Ouagadougou, 167 p.

MARCOUX, Richard et Mamadou Kani KONATÉ (2008), « Les sources de données démolinguistiques en Afrique francophone », *Actes du Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde*, AUF-OIF, Paris, 12 au 14 juin 2008, p. 351-367.

NAPON, Abou (2003), « La problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire au Burkina Faso », *Sudlangues*, 2 (juin), p. 145-156, <http://www.sudlangues.sn/sites/www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-50.pdf>.

NIKIÈMA, Norbert (1996), « Évolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina Faso ». *Berichte des Sonderforschungsbereichs* 268, v. 7, p. 187-199, http://publikationen.ub.uni-frankfurt.de/volltexte/2006/3600/pdf/NIKIEMA_1996.pdf.

OUÉDRAOGO, Albert (2004), « Langues nationales et langue officielle à travers la chorale de Kongoussi », *Actes du colloque Développement durable : leçons et perspectives*, Ouagadougou, 1^{er} au 4 juin, p. 77-86, <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-ouedraogo.pdf>.

SANOOGO, Mamadou Lamine (2002), « À propos de l'inventaire des langues du Burkina Faso », *Cahiers du CERLESHS*, 19, Université de Ouagadougou (UFR/SH-UFR/LAC), p.195-216.

SANOOGO, Mamadou Lamine (2005), « Les relations entre l'arabe et le français dans le système éducatif au Burkina Faso », *Sudlangues*, 5 (décembre), p. 135-156, <http://www.sudlangues.sn/sites/www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-108.pdf>.

YARO, Yacouba (1994), Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina Faso? Une analyse socio-démographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006, Thèse de doctorat en démographie, IDUP-Université de Paris 1, 391 p.

ANNEXES

Tableau 1A : Questions relatives à la langue parlée dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)

Sources	Formulation de la question	Modalités	Population de référence
RGP-1985	Langue couramment parlée dans le ménage	1. Bissa 2. Bobo 3. Bwamu 4. Dafing 5. Dagara 6. Dioula (ou Bambara) 7. Dogon (ou Kado) 8. Fulfuldé (ou Peulh) 9. Gouin 10. Goulmancema 11. Kasséna 12. Ko 13. Koussassé 14. Lyélé 15. Lobiri 16. Minianka 17. Mooré 18. Nuni (ou Nounouma) 19. San (ou Samo) 20. Sembla 21. Sénoufo 22. Siamou 23. Sissala 24. Tamachèque (ou Bella) 25. Autre langue nationale 26. Ashanti 27. Djerma 28. Haoussa 29. Ouolof 30. Autre langue africaine 31. Français 32. Arabe 33. Anglais 34. Russe 35. Autre langue étrangère	Tous les ménages
RGPH-1996	Langue couramment parlée dans le ménage	Idem qu'en 1985	Tous les ménages
RGPH-2006	Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom)?	1. Ashanti 2. Djerma 3. Haoussa 4. Ouolof 5. Autre langue africaine 6. Français 7. Arabe 8. Anglais 9. Russe 10. Autre langue non africaine 11. Bissa 12. Bobo 13. Bwamu (ou Bwamou) 14. Dafing 15. Dagara 16. Dioula (ou Bambara) 17. Dogon (ou Kaado) 18. Fulfuldé (ou Peulh) 19. Gouin 20. Goulmancema (ou Gourmantché) 21. Kasséna 22. Ko 23. Koussassé 24. Lyélé 25. Lobiri 26. Minianka 27. Mooré 28. Nuni (Nounouma) 29. San (ou Samogho ou Samo) 30. Sembla 31. Sénoufo 32. Siamou 33. Sissaka 34. Sonrhäi 35. Tamachèque (ou Bella) 36. Gurunsi 37. Autres langues nationales	Résidents de 3 ans et plus

Tableau 1B : Questions relatives à l’alphabétisation dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)

Sources	Formulation de la question	Modalités		Population de référence
RGP-1985	Sait lire et écrire (en quelle langue)	0. Aucune 1. Mooré 2. Dioula 3. Fulfuldé 4. Autre langue nationale	5. Français 6. Arabe 7. Anglais 8. Autre langue étrangère	Résidents de 10 ans et plus
RGPH-1996	Aptitude à lire et écrire : Est-ce que (Nom) sait lire et écrire couramment dans une langue?	Langues nationales : 0 = Aucune 1 = Mooré 2 = Dioula 3 = Fulfuldé 4 = Autre langue nationale	Langues étrangères : 0 = Aucune 1 = Français 2 = Arabe 3 = Anglais 4 = Autre langue étrangère	Résidents de 8 ans et plus
RGPH-2006	Aptitude à lire et écrire : Est-ce que (Nom) sait lire et écrire couramment dans une langue?	Langues nationales : 0. Aucun 11. Bissa 12. Bobo 13. Bwamu (ou Bwamou) 14. Dafing 15. Dagara 16. Dioula (ou Bambara) 17. Dogon (ou Kaado) 18. Fulfuldé (ou Peulh) 19. Gouin 20. Goulmancema (ou Gourmantché) 21. Kasséna 22. Ko 23. Koussassé 24. Lyélé 25. Lobiri 26. Minianka 27. Mooré 28. Nuni (Nounouma) 29. San (ou Samogho ou Samo) 30. Sembla 31. Sénoufo 32. Siamou 33. Sissaka 34. Sonrhaï 35. Tamachèque (ou Bella) 36. Gurunsi 37. Autres langues nationales	Langues étrangères : 0. Aucun 2. Djerma 3. Haoussa 4. Ouolof 5. Autre langue africaine 6. Français 7. Arabe 8. Anglais 9. Russe 10. Autre langue non africaine	Résidents de 3 ans et plus

Tableau 1C : Questions relatives à la fréquentation scolaire et au niveau d’instruction dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)

Sources	Formulation de la question	Modalités	Population de référence
RGP-1985	Niveau d'instruction	0. Aucun 11. CP1 12. CP2 13. CE1 14. CE2 15. CM1 16. CM2 19. Primaire non précis 21. 6^{ème} 22. 5^{ème} 23. 4^{ème} 24. 3^{ème} 25. 2^{nde} 26. 1^{ère} 27. Terminale 29. Secondaire non précis 31. Supérieur 1 32. Supérieur 2 33. Supérieur 3 34. Supérieur 4 35. Supérieur 5 36. Supérieur 6 37. Supérieur 7 et + 39. Supérieur non précis 41. Form. prof post primaire 1 42. Form. prof post primaire 2 43. Form. prof post primaire 3 44. Form. prof post primaire 4 49. Form. prof post primaire non précis 51. Form. prof. post BEPC 1 52. Form. prof. post BEPC 2 53. Form. prof. post BEPC 3 59. Form. prof. post BEPC non précis 61. École arabe 1 62. École arabe 2 63. École arabe 3 64. École arabe 4 65. École arabe 5 66. École arabe 6 69. École arabe non précis 70. École coranique	Résidents de 10 ans et plus
RGPH-1996	Niveau d'instruction : Est-ce que (Nom) a fréquenté une école? Si oui, quelle est la dernière classe dans le plus haut niveau d'études atteint?	0 = Aucun 1 = CP 2 = CE 3 = CM 4 = Sec, 1 ^{er} cycle 5 = Sec, 2 ^{ème} cycle 6 = Sup.	Résidents de 6 ans et plus
RGPH-2006	Fréquentation scolaire : (Nom) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école?	0 = Non, n'a jamais fréquenté 1 = Oui, a fréquenté 2 = Oui, fréquente actuellement	Résidents de 3 ans et plus
	Niveau d'instruction : Quelle est la dernière classe achevée ou en train d'être achevée?	0 = Aucun 1 = Maternelle 2 = CP1 3 = CP2 4 = CE1 5 = CE2 6 = CM1 7 = CM2 8 = Sec, 1^{er} cycle 9 = Sec, 2^e cycle 10 = Sup	

Tableau 1D : Questions relatives aux autres variables d'étude dans les trois derniers recensements (1985, 1996 et 2006)

Variables	Sources	Formulation de la question	Modalités	Population de référence
Sexe	RGP-1985, RGP-1996, RGP-2006	Sexe	1 = Masculin 2 = Féminin	Toute la population
Âge	RGP-1985	Âge en mois ou en années	Les âges varient entre 0 et 98+ ans	
		Date de naissance		
	RGP-1996, RGP-2006	Date de naissance : Quelle est la date de naissance de (Nom)? Inscrivez le mois et l'année de naissance		
		Âge : Si la date de naissance est inconnue, quel est l'âge en années révolues de (Nom)?		
Milieu de résidence	RGP-1985	Type de localité	1 = Grandes villes 2 = Petites villes 3 = Rural	
	RGP-1996, RGP-2006	Type de localité	1 = Urbain 2 = Rural	
Région	RGP-1985	En 1985, les 13 régions administratives n'étaient pas encore créées		
	RGP-1996, RGP-2006	Région	1. Boucle du Mouhoun 2. Cascades 3. Centre 4. Centre-Est 5. Centre-Nord 6. Centre-Ouest 7. Centre-Sud 8. Est 9. Hauts-Bassins 10. Nord 11. Plateau Central 12. Sahel 13. Sud-Ouest	Toute la population

Tableau 1E : Regroupement des 30 provinces de 1985 selon les 13 régions administratives

Provinces	Régions
Kossi; Mouhoun; Sourou	Boucle du Mouhoun
Comoé	Cascades
Kadiogo	Centre
Boulgou; Kouritenga	Centre-Est
Bam; Namentenga; Sanmatenga	Centre-Nord
Boulkiemdé; Sanguié; Sissili	Centre-Ouest
Bazèga; Nahouri; Zoundwéogo	Centre-Sud
Gnagna; Gourma; Tapoa	Est
Houet; Kénédougou	Hauts-Bassins
Passoré; Yatenga	Nord
Ganzourgou; Oubritenga	Plateau Central
Oudalan; Séno; Soum	Sahel
Bougouriba; Poni	Sud-Ouest

Tableau 3A : Évolution du nombre des différentes catégories de francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006

Lieu de résidence		Nombre de francophones par catégorie											
		Catégorie 1			Catégorie 2			Catégorie 3			Total		
		1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006
Ouagadougou	Urbain	1 208	5 387	11 518	16 820	11 922	83 493	107 903	212 686	603 803	125 931	229 995	698 814
Bobo	Urbain	400	1 981	5 380	10 783	6 801	29 871	47 520	77 916	171 012	58 703	86 698	206 263
Boucle du Mouhoun	Urbain	89	353	733	1 695	1 284	8 059	7 921	18 538	39 899	9 705	20 175	48 691
	Rural	438	2 022	2 109	12 426	6 718	48 160	22 703	37 881	94 567	35 567	46 621	144 836
	Total	527	2 375	2 842	14 121	8 002	56 219	30 624	56 419	134 466	45 272	66 796	193 527
Cascades	Urbain	61	183	1 074	1 012	220	6 179	6 508	15 780	34 299	7 581	16 183	41 552
	Rural	62	259	1 157	2 414	377	10 781	5 370	9 848	26 929	7 846	10 484	38 867
	Total	123	442	2 231	3 426	597	16 960	11 878	25 628	61 228	15 427	26 667	80 419
Centre (sans Ouaga)		7	465	803	533	1 405	13 635	1 426	13 507	34 331	1 966	15 377	48 769
Centre-Est	Urbain	73	186	777	1 609	424	11 563	5 744	11 448	39 569	7 426	12 058	51 909
	Rural	201	687	1 016	4 458	3 257	29 071	9 179	21 697	55 824	13 838	25 641	85 911
	Total	274	873	1 793	6 067	3 681	40 634	14 923	33 145	95 393	21 264	37 699	137 820
Centre-Nord	Urbain	64	208	410	1 566	1 135	6 034	5 635	10 201	27 327	7 265	11 544	33 771
	Rural	264	814	1 258	3 577	3 465	27 434	7 789	17 860	49 846	11 630	22 139	78 538
	Total	328	1 022	1 668	5 143	4 600	33 468	13 424	28 061	77 173	18 895	33 683	112 309
Centre-Ouest	Urbain	98	381	714	3 392	1 091	9 916	14 020	25 343	53 550	17 510	26 815	64 180
	Rural	253	1 269	1 577	10 147	7 092	38 314	17 665	38 845	78 634	28 065	47 206	118 525
	Total	351	1 650	2 291	13 539	8 183	48 230	31 685	64 188	132 184	45 575	74 021	182 705
Centre-Sud	Urbain	38	76	312	999	1 002	4 488	3 666	3 776	17 212	4 703	4 854	22 012
	Rural	239	521	865	4 455	2 391	22 808	9 801	18 479	44 042	14 495	21 391	67 715
	Total	277	597	1 177	5 454	3 393	27 296	13 467	22 255	61 254	19 198	26 245	89 727
Est	Urbain	79	167	437	932	601	4 212	5 416	9 916	25 542	6 427	10 684	30 191
	Rural	113	509	1 300	2 258	1 436	19 300	5 637	12 066	38 163	8 008	14 011	58 763
	Total	192	676	1 737	3 190	2 037	23 512	11 053	21 982	63 705	14 435	24 695	88 954
Hauts-Bassins	Urbain	9	28	415	426	155	3 171	1 441	3 016	12 752	1 876	3 199	16 338
	Rural	189	817	1 783	7 793	3 615	28 185	15 570	23 448	61 587	23 552	27 880	91 555
	Total	198	845	7 578	8 219	3 770	61 227	17 011	26 464	245 351	25 428	31 079	314 156
Nord	Urbain	96	302	691	2 454	1 397	8 389	9 712	19 932	40 025	12 262	21 631	49 105
	Rural	388	1 182	1 410	5 456	3 957	37 648	10 892	25 982	70 323	16 736	31 121	109 381
	Total	484	1 484	2 101	7 910	5 354	46 037	20 604	45 914	110 348	28 998	52 752	158 486
Plateau Central	Urbain	16		135	310		3 221	1 284		13 882	1 610		17 238
	Rural	142	690	750	4 181	3 373	20 665	8 888	20 388	42 399	13 211	24 451	63 814
	Total	158	690	885	4 491	3 373	23 886	10 172	20 388	56 281	14 821	24 451	81 052
Sahel	Urbain	31	69	542	402	329	2 593	2 552	2 736	12 622	2 985	3 134	15 757
	Rural	56	445	1 288	1 189	1 287	12 901	3 018	8 493	19 834	4 263	10 225	34 023
	Total	87	514	1 830	1 591	1 616	15 494	5 570	11 229	32 456	7 248	13 359	49 780
Sud-Ouest	Urbain	42	60	314	480	132	3 989	3 256	4 368	21 003	3 778	4 560	25 306
	Rural	230	577	643	4 778	2 977	16 386	11 416	18 333	35 826	16 424	21 887	52 855
	Total	272	637	957	5 258	3 109	20 375	14 672	22 701	56 829	20 202	26 447	78 161
Burkina Faso	Urbain	2 304	9 381	23 452	42 880	26 493	185 178	222 578	415 656	1 112 497	267 762	451 530	1 321 127
	Rural	2 582	10 257	15 959	63 665	41 350	325 288	129 354	266 827	652 305	195 601	318 434	993 552
	Total	4 886	19 638	39 411	106 545	67 843	510 466	351 932	682 483	1 764 802	463 363	769 964	2 314 679

Tableau 3B : Évolution du nombre et de la proportion (%) des francophones selon le lieu de résidence de 1985 à 2006

Lieu de résidence		Niveau moins de CM2 et sait lire et écrire en français				Au moins niveau CM2 et sait lire et écrire en français			
		1985		2006		1985		2006	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ouagadougou	Urbain	27 481	9,03	150 294	13,49	97 242	32,68	537 002	48,18
Bobo-Dioulasso	Urbain	16 549	10,97	54 629	15,04	41 754	27,81	146 254	40,27
Boucle du Mouhoun	Urbain	2 755	8,55	13 536	15,38	6 861	21,33	34 422	39,10
	Rural	16 867	3,16	73 101	8,73	18 262	3,42	69 626	8,32
	Total	19 622	3,46	86 637	9,37	25 123	4,44	104 048	11,25
Cascades	Urbain	1 777	4,38	10 316	13,79	5 743	28,72	30 162	40,33
	Rural	3 519	2,60	16 465	6,04	4 265	3,19	21 245	7,79
	Total	5 296	3,23	26 781	7,71	10 008	6,52	51 407	14,80
Centre (sans Ouaga)	Rural	780	6,59	23 088	13,68	1 179	9,99	24 878	14,74
Centre-Est	Urbain	2 492	6,86	19 636	14,28	4 861	13,46	31 496	22,91
	Rural	6 555	1,93	46 584	7,96	7 082	2,10	38 311	6,54
	Total	9 047	2,41	66 220	9,16	11 943	3,20	69 807	9,66
Centre-Nord	Urbain	2 539	9,20	10 241	14,76	4 662	16,96	23 120	33,32
	Rural	5 189	1,20	42 784	6,20	6 177	1,44	34 496	5,00
	Total	7 728	1,68	53 025	6,98	10 839	2,38	57 616	7,58
Centre-Ouest	Urbain	5 483	10,38	16 342	14,47	11 929	22,74	47 124	41,73
	Rural	14 072	3,04	58 873	8,98	13 740	2,97	58 075	8,85
	Total	19 555	3,79	75 215	9,78	25 669	4,98	105 199	13,68
Centre-Sud	Urbain	1 659	6,85	6 929	14,42	3 006	12,45	14 771	30,74
	Rural	6 809	2,06	34 178	9,17	7 447	2,25	32 672	8,77
	Total	8 468	2,38	41 107	9,77	10 453	2,95	47 443	11,28
Est	Urbain	1 671	6,31	7 007	12,37	4 677	17,74	22 747	40,16
	Rural	3 339	0,86	28 651	4,20	4 556	1,18	28 812	4,22
	Total	5 010	1,21	35 658	4,83	9 233	2,25	51 559	6,98
Hauts-Bassins	Urbain	600	6,85	5 267	12,17	1 267	14,59	10 656	24,62
	Rural	10 991	3,61	47 366	8,11	12 372	4,06	42 406	7,26
	Total	11 591	3,70	253 516	25,59	13 639	4,36	53 062	5,36
Nord	Urbain	3 925	8,82	14 542	14,54	8 241	18,61	33 872	33,86
	Rural	8 162	1,90	57 502	8,75	8 186	1,91	50 469	7,68
	Total	12 087	2,55	72 044	9,52	16 427	3,47	84 341	11,14
Plateau Central	Urbain	506	5,57	5 120	13,29	1 088	12,03	11 983	31,10
	Rural	6 082	2,00	31 445	7,69	6 987	2,30	31 619	7,73
	Total	6 588	2,11	36 565	8,17	8 075	2,59	43 602	9,74
Sahel	Urbain	699	3,44	4 161	9,17	2 255	11,13	11 054	24,35
	Rural	1 655	0,51	17 986	3,10	2 552	0,79	14 749	2,55
	Total	2 354	0,69	22 147	3,55	4 807	1,40	25 803	4,13
Sud-Ouest	Urbain	804	6,97	6 841	13,48	2 932	25,83	18 151	35,78
	Rural	7 260	2,62	24 870	7,05	8 934	3,24	27 342	7,75
	Total	8 064	2,79	31 711	7,86	11 866	4,13	45 493	11,27
Burkina Faso	Urbain	68 940	8,85	324 861	13,87	196 518	25,86	972 814	41,52
	Rural	91 280	2,14	502 893	7,34	101 739	2,39	474 700	6,93
	Total	160 220	3,17	827 754	9,01	298 257	5,94	1 447 514	15,75

Tableau 3C : Évolution du nombre des différentes catégories de francophones selon les groupes d'âge et le sexe de 1985 à 2006

Groupes d'âge	Sexe	Nombre de francophones par catégorie											
		Catégorie 1			Catégorie 2			Catégorie 3			Total		
		1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006	1985	1996	2006
10-24	M	1 106	4 006	5 174	54 676	32 742	232 059	154 060	279 240	648 283	209 842	315 988	885 516
	F	393	2 924	2 860	30 886	22 094	180 609	89 881	184 362	508 954	121 160	209 380	692 423
	T	1 499	6 930	8 034	85 562	54 836	412 668	243 941	463 602	1 157 237	331 002	525 368	1 577 939
25-34	M	1 205	3 015	8 956	10 828	3 943	31 963	48 333	80 402	216 977	60 366	87 360	257 896
	F	214	1 336	2 374	2 701	1 936	21 879	21 745	44 437	136 713	24 660	47 709	160 966
	T	1 419	4 351	11 330	13 529	5 879	53 842	70 078	124 839	353 690	85 026	135 069	418 862
35-44	M	760	3 250	7 531	4 169	3 511	15 380	19 586	43 113	97 868	24 515	49 874	120 779
	F	96	764	1 620	734	885	8 550	5 870	19 020	52 103	6 700	20 669	62 273
	T	856	4 014	9 151	4 903	4 396	23 930	25 456	62 133	149 971	31 215	70 543	183 052
45-54	M	549	1 839	5 394	1 425	1 524	9 349	7 357	17 527	48 656	9 331	20 890	63 399
	F	36	400	996	240	293	3 991	1 447	5 220	22 070	1 723	5 913	27 057
	T	585	2 239	6 390	1 665	1 817	13 340	8 804	22 747	70 726	11 054	26 803	90 456
55+	M	497	1 741	3 718	813	785	4 961	3 182	7 614	25 193	4 492	10 140	33 872
	F	30	363	788	73	130	1 725	471	1 548	7 985	574	2 041	10 498
	T	527	2 104	4 506	886	915	6 686	3 653	9 162	33 178	5 066	12 181	44 370
Total	M	4 117	13 851	30 773	71 911	42 505	293 712	232 518	427 896	1 036 977	308 546	484 252	1 361 462
	F	769	5 787	8 638	34 634	25 338	216 754	119 414	254 587	727 825	154 817	285 712	953 217
	T	4 886	19 638	39 411	106 545	67 843	510 466	351 932	682 483	1 764 802	463 363	769 964	2 314 679

Tableau 3D : Évolution du nombre et de la proportion (%) des francophones selon les groupes d'âge et le sexe de 1985 à 2006

Groupes d'âge	Sexe	Niveau moins de CM2 et sait lire et écrire en français				Au moins niveau CM2 et sait lire et écrire en français			
		1985		2006		1985		2006	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10-24	M	82 151	7,26	368 459	17,21	126 585	11,24	511 883	23,91
	F	48 424	4,21	290 523	12,82	72 343	6,31	399 040	17,61
	T	130 575	5,72	658 982	14,95	198 928	8,75	910 923	20,67
25-34	M	14 437	3,75	56 226	6,93	44 724	11,77	192 714	23,74
	F	4 483	0,84	38 212	3,85	19 963	3,80	120 380	12,13
	T	18 920	2,07	94 438	5,23	64 687	7,14	313 094	17,35
35-44	M	5 713	1,93	26 121	4,76	18 042	6,18	87 127	15,89
	F	1 278	0,34	14 697	2,23	5 326	1,43	45 956	6,99
	T	6 991	1,04	40 818	3,38	23 368	3,51	133 083	11,03
45-54	M	2 073	0,88	15 275	4,23	6 709	2,87	42 730	11,83
	F	402	0,15	7 061	1,66	1 285	0,48	19 000	4,47
	T	2 475	0,49	22 336	2,84	7 994	1,60	61 730	7,85
55+	M	1 145	0,35	8 176	1,76	2 850	0,89	21 978	4,72
	F	114	0,03	3 004	0,58	430	0,12	6 706	1,29
	T	1 259	0,19	11 180	1,13	3 280	0,49	28 684	2,91
Total	M	105 519	4,46	474 257	10,96	198 910	8,46	856 432	19,79
	F	54 701	2,04	353 497	7,27	99 347	3,73	591 082	12,16
	T	160 220	3,17	827 754	9,01	298 257	5,94	1 447 514	15,75

Tableau 3E : Proportion (%) des personnes alphabétisées en français en fonction du nombre d'années d'étude selon les groupes d'âge au recensement de 1985

Nombre d'années d'étude	Groupes d'âge					
	10-24	25-34	35-44	45-54	55+	Total
0	0,03	0,09	0,06	0,08	0,05	0,06
1	31,89	32,25	36,90	38,54	34,62	32,49
2	44,57	44,60	45,84	47,16	46,69	44,72
3	68,04	70,56	71,86	66,75	63,62	68,62
4	87,50	85,97	84,15	83,68	79,59	87,11
5	95,14	93,42	92,23	92,47	88,39	94,76
6	97,76	96,82	96,44	95,88	92,53	97,35
7	99,13	96,03	97,81	92,09	96,92	98,81
8	99,09	95,93	96,23	93,55	93,18	98,58
9	98,83	96,38	97,19	97,93	89,33	98,32
10	98,56	96,52	97,12	96,92	94,18	97,84
11	99,17	95,51	96,06	96,90	95,65	98,28
12	99,09	96,28	97,10	93,44	98,15	98,26
13	99,31	97,96	95,62	93,20	93,20	98,30